

# CONTRAT D'ÉTUDE PROSPECTIVE DE LA BRANCHE PROFESSIONNELLE DU SPORT

## 1. ENQUÊTE AUPRES DES SALARIÉS ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DE LA BRANCHE

Document final

octobre 2008

## 2. TABLE DES MATIERES

<b>1. PRESENTATION GENERALE DE L'ENQUETE.....</b>	<b>3</b>
<b>2. METHODOLOGIE .....</b>	<b>4</b>
2.1. MODALITES DE REALISATION DE L'ENQUETE .....	4
2.2. PRESENTATION DES RESULTATS .....	5
<b>3. TRIS A PLAT ET TRIS CROISES.....</b>	<b>6</b>
3.1. SIGNALÉTIQUE ET PARCOURS PROFESSIONNEL .....	6
3.2. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE .....	12
3.3. VOTRE EMPLOI PRINCIPAL DANS LE SECTEUR DU SPORT .....	20
3.4. VOTRE FORMATION.....	27
3.5. VOS ATTENTES PROFESSIONNELLES .....	29
3.6. LES QUESTIONS SPECIFIQUES AUX TRAVAILLEURS INDEPENDANTS.....	38
<b>4. ESSAI DE TYPOLOGIE DES SPORTIFS A PARTIR DE L'ENQUETE .....</b>	<b>44</b>
4.1. METHODOLOGIE.....	44
4.2. LES PROFILS DE MODALITE REMARQUABLES.....	45
4.3. SYNTHÈSE DES PROFILS .....	53
<b>ANNEXES .....</b>	<b>55</b>
ANNEXE 1 : INTEGRALITE DES REponses RECUEILLIES A LA QUESTION 48 .....	55
Question 48 : Avez-vous d'autres remarques à formuler sur votre carrière ou votre avenir professionnel ?	
56	
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE D'ENQUETE .....	55

### 3. PRESENTATION GENERALE DE L'ENQUETE

L'enquête auprès des salariés avait pour objectif d'apporter un éclairage sur plusieurs problématiques du CEP :

- Les parcours professionnels
- La place de la formation dans ces parcours
- Les différentes situations de travail rencontrées dans la branche
- La vision des salariés et leurs attentes sur leur carrière, sur la formation, sur le métier...

Le choix a été fait de cibler les encadrants sportifs et les sportifs professionnels, à l'exclusion des salariés occupants des fonctions administratives.

Les salariés ont été contactés via leurs employeurs qui se sont chargés de la diffusion des questionnaires. Le groupe des employeurs contactés se compose des entreprises de la branche qui s'étaient déclarées volontaires pour participer aux travaux de l'Observatoire des métiers de la branche du sport<sup>1</sup>. La représentativité de l'échantillon des entreprises volontaires par rapport à la population totale des répondants à l'enquête est bonne au regard du critère de taille (en effectif salarié et en ETP) malgré une légère sur-représentation des entreprises de 6 salariés et plus (2 ETP et plus).

Le mode de diffusion a permis de toucher tous les salariés quel que soit leur profil, leur activité et leur diplôme (y compris les travailleurs indépendants travaillant pour ces entreprises). Les limites de la méthode se situent en revanche dans l'absence de contrôle sur la diffusion du questionnaire, réalisée ici par un intermédiaire, les entreprises volontaires.

L'exploitation comporte 2 parties :

- **Une partie générale qui présente les résultats complets des réponses au questionnaire** : tris à plat et recodages sur toutes les questions et principaux tris croisés sur l'ensemble des questions. Ils sont présentés dans l'ordre du questionnaire<sup>2</sup>. Les quelques questions ouvertes ont fait l'objet de nombreuses réponses riches de commentaires. Elles ont été recodées et exploitées, mais du fait de leur intérêt en tant que telles, elles sont reproduites intégralement en annexe.
- **Un essai de typologie des profils de répondants** au questionnaire à partir des variables les plus significatives de leurs différents modes d'exercice et de leurs parcours professionnels.

---

<sup>1</sup> - - 674 entreprises volontaires représentant 5245 salariés, soit 1/3 de l'effectif salarié total de la population répondante (15 601 salariés)

<sup>2</sup> - Questionnaire joint en annexe

## 4. METHODOLOGIE

### 4.1. Modalités de réalisation de l'enquête

L'enquête auprès des salariés du sport a été transmise fin octobre aux 666 entreprises qui s'étaient déclarées volontaires pour faire partie du panel de l'Observatoire des métiers<sup>3</sup>.

Une cinquantaine d'envois nous ont été retournés en NPAI (n'habite pas à l'adresse indiquée).

Les entreprises ayant les plus gros effectifs (plus de 50) ont été contactées en direct pour les prévenir de l'envoi. Plusieurs d'entre elles ont accepté d'insérer le questionnaire dans les fiches de paye de novembre.

Plusieurs associations ou groupements de travailleurs indépendants ont également été contactés pour diffuser ou relayer l'information (cyclisme, guides de montagne...).

Les syndicats de salariés ont également diffusé des questionnaires à leurs adhérents. Une relance a été effectuée la seconde semaine de décembre via les adresses mail des entreprises. Devant le nombre de réponses obtenu à cette date, elle a été élargie à toutes les entreprises du fichier de l'Observatoire disposant d'une adresse mail, soit 900 environ<sup>4</sup>.

Les résultats de la relance sont conséquents puisque le nombre de questionnaires reçus à la date du 13 février s'établissait à **1242, soit** :

- 696 reçus via courrier
- 541 reçus via internet
- 5 reçus hors délais

**Au total 1237 questionnaires ont été pris en compte pour le traitement.**

Le taux de réponse réel est difficile à estimer précisément puisque le nombre exact de questionnaires diffusés - ou accessibles par internet - n'est pas connu. Rapporté aux seuls salariés des entreprises de l'échantillon de départ, il serait d'environ 35%<sup>5</sup>. Le taux réel se situe plus probablement autour de 25%.

Compte tenu du mode de diffusion de l'enquête, il convient de garder à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'un échantillon construit. La population des répondants présente donc 2 biais principaux :

- le biais de la diffusion, nécessairement sélective et non maîtrisée du questionnaire. Les entreprises qui l'ont diffusé ayant été jugées représentatives de la branche<sup>6</sup>, on peut faire l'hypothèse que ce biais est en partie compensé par le

<sup>3</sup> - fichier adresse actualisé en octobre 2007. Sur les 674 entreprises volontaires, seules 666 en 200, seules 666 étaient encore présentes dans le fichier en 2008.

<sup>4</sup> - dont 150 environ étaient erronées.

<sup>5</sup> - Rapporté au nombre estimé de sportifs de ces entreprises.

<sup>6</sup> - Du moins telle que cette dernière apparaît dans les fichiers des 2 OPCA ( cf. Observatoire des métiers - rapport d'enquête auprès des entreprises - 2005

caractère aléatoire de la diffusion ou de la non diffusion du questionnaire. Il est clair cependant que les salariés réguliers sinon permanents d'un club ont été mieux pris en compte que les animateurs sportifs occasionnels ou très occasionnels. Ceci a pour effet de survaloriser les salariés du cœur de la branche, au détriment probablement des travailleurs indépendants d'une part, des salariés qui sont les moins présents dans les entreprises (en termes de temps de travail notamment) d'autre part.

- Le second biais est celui de la motivation pour répondre du salarié ayant reçu le questionnaire. Là encore, les plus motivés sont probablement ceux qui se sentent les plus concernés par le métier. Une exception notable: les sportifs professionnels très peu présents dans l'enquête. Nous ne procéderons à aucune exploitation spécifique de cette sous population.

Ces 2 biais ont contribué à centrer l'enquête sur les sportifs les plus "professionnalisés" et les plus insérés dans la branche, notamment sur le critère du temps de travail. Nous verrons que les problématiques du temps de travail et de la professionnalisation apparaissent cependant clairement dans l'enquête.

Cette enquête ne prétend pas être représentative de l'ensemble des encadrants sportifs présents dans la branche. C'est une image d'un échantillon de 1235 sportifs saisis au travers des entreprises où ils se trouvaient au moment de l'enquête.

La bonne cohérence des réponses obtenues et leur richesse nous permet cependant d'apporter de nombreux éléments qui éclairent les problématiques du CEP.

## 4.2. Présentation des résultats

---

Le questionnaire est structuré autour de 3 thématiques principales :

- les caractéristiques sociodémographiques et les parcours professionnels (y compris la formation initiale)
- la situation professionnelle du salarié au moment de l'enquête (nombre d'employeurs, nombre d'heures de travail,...)
- le détail du poste principal
- la formation depuis l'entrée dans le secteur
- les attentes professionnelles

La terminologie que nous utilisons dans le texte est la suivante :

- la population *interrogée* est constituée par l'ensemble des 1237 individus ayant répondu à l'enquête,
- la population de *répondants* est variable selon chaque question. Elle dépend du nombre d'individus ayant répondu à la question spécifiée.
- le nombre de *réponses* est également variable selon les questions. Pour les questions à choix multiple, chaque répondant peut apporter plusieurs réponses. Le nombre de *réponses* est alors supérieur au nombre de *répondants*. Le pourcentage peut être calculé sur le nombre de *répondants* (total supérieur à 100%) ou le nombre de *réponses* (total égal à 100%).

## 5. TRIS A PLAT ET TRIS CROISES

### 5.1. Signalétique et parcours professionnel

#### Âge (tranches de 5 ans)

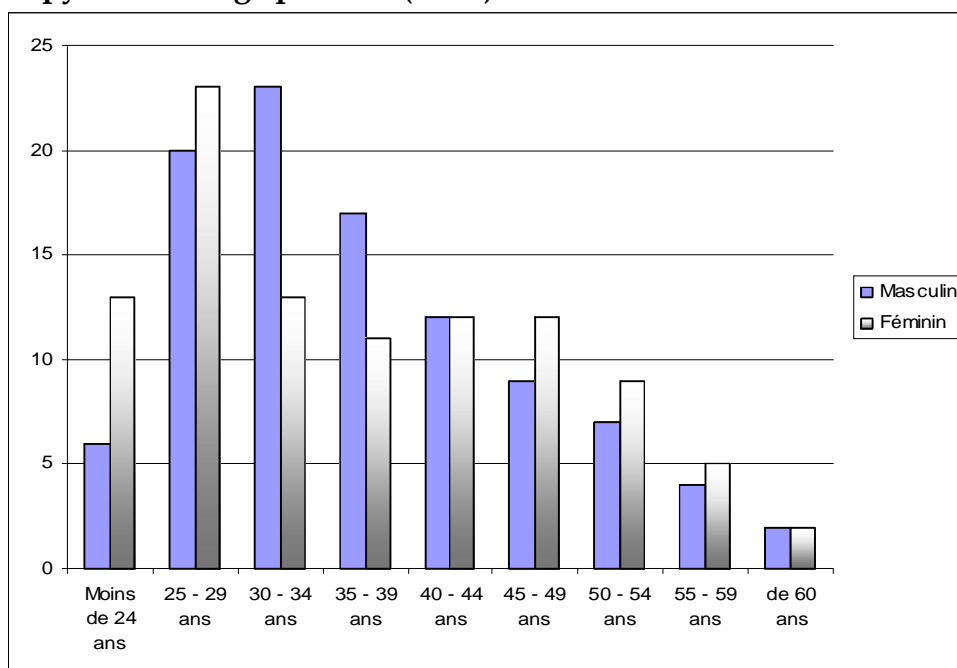
	Effectif	%	%
Moins de 20 ans	6	0,5%	4,8%
20 - 24 ans	95	7,7%	14,9%
25 - 29 ans	261	21,1%	18,8%
30 - 34 ans	248	20,1%	16,3%
35 - 39 ans	190	15,4%	19,2%
40 - 44 ans	146	11,8%	13,5%
45 - 49 ans	122	9,9%	7,7%
50 - 54 ans	91	7,4%	4,3%
55 - 59 ans	53	4,3%	0,5%
60 - 64 ans	18	1,5%	
65 ans et plus	5	0,4%	
Total	1235	100,0%	

Seuls 2 répondants ne précisent pas leur âge.

Les réponses obtenues s'échelonnent entre 18 et 77 ans, avec naturellement une pyramide des âges plutôt jeune :

- les 20 à 35 ans représentent environ la moitié de la population,
- La moyenne d'âge est de 36,6 ans,
- Près de 65% des répondants ont moins de 40 ans,

#### La pyramide d'âge par sexe (en %)



Les femmes sont à la fois plus présentes dans les tranches jeunes (moins de 30 ans) et dans les tranches plus âgées (plus de 45 ans).

Les 30 à 39 ans sont à près de 80% des hommes.

## 2. Quel est votre sexe ?

	Effectif	%
Masculin	858	69,6%
Féminin	375	30,4%
Total	1233	100,0%

Près de 70% des répondants sont des hommes.

## 3. Quel est votre lieu de résidence ?

(Recodé par Régions à partir des départements)

	Effectif	%
Ile-de-France	226	18,8%
Rhône-Alpes	128	10,6%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	118	9,8%
Pays-de-la-Loire	112	9,3%
Bretagne	107	8,9%
Nord-Pas-de-Calais	65	5,4%
Aquitaine	56	4,7%
Languedoc-Roussillon	51	4,2%
Midi-Pyrénées	42	3,5%
Picardie	35	2,9%
Basse-Normandie	35	2,9%
Poitou-Charentes	33	2,7%
Centre	33	2,7%
Lorraine	33	2,7%
Bourgogne	32	2,7%
Auvergne	19	1,6%
Champagne-Ardenne	19	1,6%
Haute-Normandie	18	1,5%
Alsace	17	1,4%
Franche-Comté	11	0,9%
DOM	7	0,6%
Corse	4	0,3%
Limousin	3	0,2%
Total	1204	100,0%

L'Île-de-France est de loin la première région représentée pour les lieux de résidence. Les 5 autres régions importantes en terme d'effectifs de répondants (plus de 5% des effectifs globaux) sont :

- Rhône-Alpes
- PACA
- Pays de la Loire
- Bretagne
- Nord-Pas-de-Calais

Ces 5 régions représentent globalement plus de 62% des effectifs de l'enquête.

Une comparaison peut être faite avec la répartition des entreprises telle qu'elle apparaissait dans les données de l'Observatoire (2005). Elle doit être prise avec

prudence puisqu'il s'agit dans un cas d'une enquête auprès des entreprises (Observatoire 2005), auprès des salariés dans l'autre. Elles ne sont donc que partiellement comparables.

### Comparaison entre la répartition des entreprises (enquête entreprises 2005) et des salariés (enquête salariés 2007).

	Enquête salariés CEP 2007	Répartition des effectifs Enquête Observatoire 2005 <sup>7</sup>	écarts observés
Ile-de-France	18,80%	13,50%	5,30%
Bretagne	8,90%	6,30%	2,60%
Pays de la Loire	9,30%	8,00%	1,30%
Poitou-Charentes	2,70%	2,20%	0,50%
Languedoc-Roussillon	4,20%	3,90%	0,30%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	9,80%	9,60%	0,20%
Bourgogne	2,70%	2,50%	0,20%
DOM	0,60%	0,60%	0,00%
Basse-Normandie	2,90%	3,00%	-0,10%
Centre	2,70%	2,80%	-0,10%
Champagne-Ardenne	1,60%	1,80%	-0,20%
Corse	0,30%	0,50%	-0,20%
Nord-Pas-de-Calais	5,40%	5,70%	-0,30%
Midi-Pyrénées	3,50%	4,20%	-0,70%
Lorraine	2,70%	3,40%	-0,70%
Alsace	1,40%	2,20%	-0,80%
Rhône-Alpes	10,60%	11,40%	-0,80%
Auvergne	1,60%	2,50%	-0,90%
Franche-Comté	0,90%	1,90%	-1,00%
Haute-Normandie	1,50%	2,50%	-1,00%
Picardie	2,90%	4,00%	-1,10%
Limousin	0,20%	1,30%	-1,10%
Aquitaine	4,70%	6,20%	-1,50%
Total	100,00%	100,00%	

Malgré ces réserves, la comparaison apporte des éléments d'information intéressants :

- Les 6 régions les plus importantes sont identiques dans les 2 enquêtes.
- 3 régions sont surreprésentées dans l'enquête du CEP : l'Ile-de-France, la Bretagne, et les Pays de la Loire. L'Ile-de-France est clairement une région spécifique avec une proportion importante de plus grandes entreprises, et par conséquent une diffusion auprès des salariés qui a sans doute été facilitée.
- 15 régions ont une représentation identique dans les 2 enquêtes (moins de 1% d'écarts entre leur poids relatif dans les 2 enquêtes)
- 5 régions sont sous-représentées dans l'enquête auprès des salariés (Franche Comté, Haute-Normandie, Picardie, Limousin, Aquitaine). Elles représentent environ 15 % des effectifs dans l'enquête "entreprises" et 10% dans l'enquête "salariés".

Mis à part le cas spécifique de l'Ile-de-France, on peut dire globalement que la répartition régionale présente des différences de portée limitée.

<sup>7</sup> - la variable retenue est celle de l'effectif total (temps complet et temps partiel)



### 5.1.1 Le parcours professionnel

#### 4. Quelle est votre année d'entrée dans la vie active ?

	Effectif	%
avant 1985	310	25,4%
de 1985 à 1994	291	23,9%
de 1995 à 1999	266	21,8%
après 2000	352	28,9%
Total	1219	100,0%

#### 5. Quelle est votre année d'entrée dans le secteur sport ?

	Effectif	%
avant 1985	160	13,1%
de 1985 à 1994	270	22,1%
de 1995 à 1999	278	22,8%
après 2000	511	41,9%
Total	1219	100,0%

Une grande part de notre échantillon est entré récemment : 42% depuis 2000. Dans l'ensemble, les dates d'entrée dans la vie active sont plus largement réparties dans le temps que celles d'entrée dans le secteur sport (plus concentrées).

Cette différence s'explique pour partie par un effet d'écrasement non significatif<sup>8</sup>, et pour partie par une réelle variation sur le délai moyen entre l'entrée dans la vie active et l'entrée dans le secteur du sport, qui aurait tendance à diminuer<sup>9</sup>.

L'entrée dans le secteur du sport<sup>10</sup> intervient de manière plus étalée sur les tranches d'âge avec une concentration sur 20-25 ans, mais également des entrées plus tardives, postérieures à 25 ans.

#### 1R9. Classes sur âge d'entrée dans la vie active (calcul sur Q1 et Q4)

	Effectif	%
Moins de 15 ans	8	0,6%
de 15 à 19	213	17,2%
de 20 à 24	712	57,6%
de 25 à 34	289	23,4%
35 et plus	14	1,1%
Total	1236	

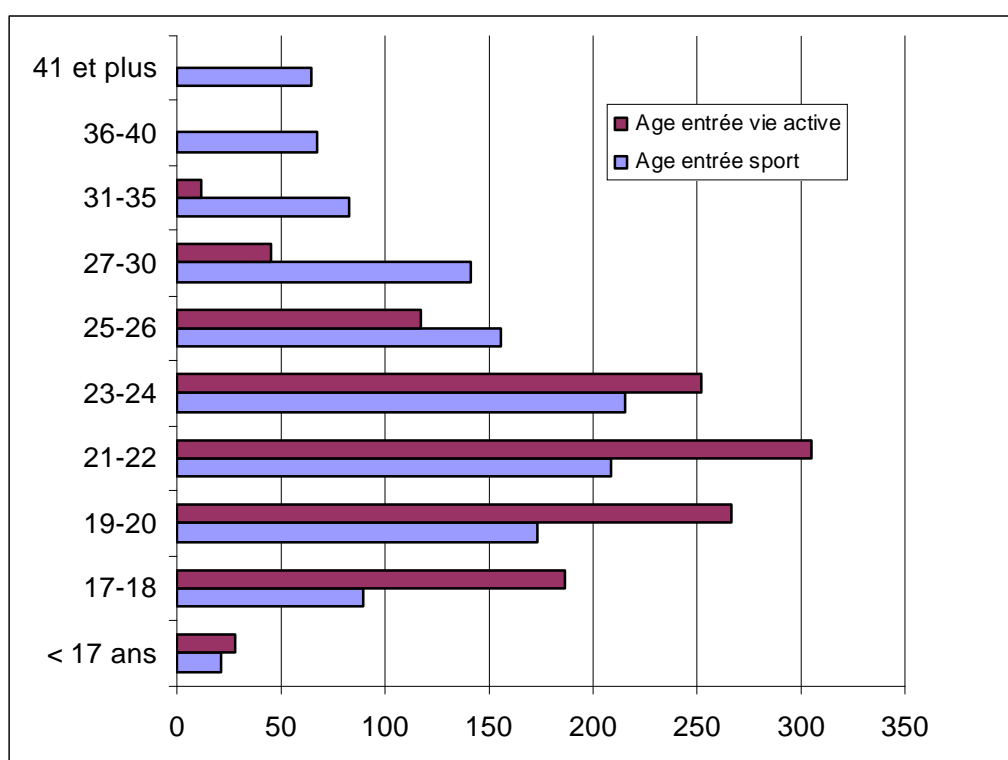
<sup>8</sup> L'entrée dans le secteur sport étant normalement postérieure à l'entrée dans la vie active, les données concernant les personnes les plus récemment arrivées dans la vie active ont un biais en faveur des individus dont le délai d'entrée dans le sport est court. En effet ceux dont le délai est plus grand ne sont *pas encore* dans le secteur du sport.

<sup>10</sup> Une petite fraction de répondants a pris la question dans le sens de : "âge auquel ils ont débuté leur pratique sportive". Ces données ont cependant été corrigées. Ils ont donc répondu en donnant une date d'entrée dans le secteur antérieure à celle de leur entrée dans la vie active. Vu leur nombre limité, l'influence sur les données globale est négligeable.

## Classes sur âge d'entrée dans le secteur SPORT (calcul sur Q1 et Q5)

	Effectif	%
Moins de 15 ans	10	0,8%
15 à 19 ans	188	15,4%
20 à 24 ans	509	41,8%
25 à 34 ans	365	30,0%
35 à 44 ans	116	9,5%
45 ans et plus	30	2,5%
Total	1218	100,0%

Le graphique ci-dessous compare les âges d'entrée dans le sport et les âges d'entrée dans la vie active.



Au total, près de 42% des répondants sont entrés après 25 ans (inclus). Plus de 12% sont entrés après 35 ans. Le sport est donc pour ces derniers un choix professionnel tardif, voire une seconde carrière.

Nous analyserons infra les profils spécifiques de ceux qui sont entrés tardivement dans le sport.

### 6. Avant secteur du sport, autre secteur ?

	Effectif	%
Non réponse	16	1,3%
Oui	738	59,7%
Non	483	39,0%
Total	1237	

Une grande majorité de sportifs déclarent avoir travaillé auparavant dans un autre secteur d'activité.

## 7. Pour quelle(s) raison(s) avez-vous commencé dans le secteur sport

Plusieurs réponses possibles

(Plusieurs "autres raisons" ont été regroupées)

	Effectif	%
Par motivation personnelle	993	80,5%
Par défaut	38	3,1%
Dans la continuité d'une pratique sportive	755	61,2%
Dans la continuité d'une activité bénévole	286	23,2%
Par hasard	45	3,6%
Dans la continuité des études (STAPS, etc.)	14	1,1%
Depuis un secteur connexe (anim., scol., spectacle, tourisme, militaire)	11	0,9%
Complément d'activité, temps partiel	5	0,4%
Autres	6	0,5%
Total/ répondants	1233	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1233 / Réponses : 2153

Pourcentages calculés sur la base des répondants

L'entrée dans le secteur du sport se fait largement par motivation personnelle et/ou dans la continuité d'une pratique sportive.

Les choix par défaut ou par hasard sont très minoritaires. Ce point mérite d'être souligné car il constitue sans doute une des spécificités de ce secteur par rapport à d'autres.

## 8. Avez-vous connu une (ou des) période(s) d'inactivité depuis que vous exercez dans le secteur du sport ?

	Effectif	%
Non, aucune	809	66,4%
Oui, une période	178	14,6%
Oui, plusieurs périodes	232	19,0%
Total	1219	100,0%

Les deux tiers des répondants n'ont connu aucune période d'inactivité.

### Tri croisé sur l'âge (% ligne)

	Non, aucune	Oui, une période	Oui, plusieurs périodes	Total
Moins de 20 ans /20 - 24 ans	73,7	15,2	11,1	100,0
25 - 29 ans	68,5	15,2	16,3	100,0
30 - 34 ans	67,3	13,3	19,4	100,0
35 - 39 ans	64,7	14,1	21,2	100,0
40 - 44 ans	61,4	16,6	22,1	100,0
45 ans et plus	64,9	14,0	21,1	100,0
Total	66,4	14,5	19,0	100,0

On note un effet décroissant de l'âge sur cette variable. Les périodes d'inactivité décroissent légèrement mais régulièrement avec l'âge.

Nous analyserons dans les tris croisés le profil spécifique de ceux qui ont connu des périodes d'inactivité.

Mis à part les plus jeunes (moins de 26 ans), on ne note pas de différence significative entre les tranches "pas de période", "une seule période d'inactivité".

Les plus âgés ont plus souvent déclaré plusieurs périodes d'inactivité, mais la différence reste faible.

## 5.2. Situation professionnelle actuelle

### 10. Quelle est votre situation professionnelle actuelle...

	Effectif	%
en situation d'emploi (salarié, travailleur indépendant, sportif professionnel)	1102	94,8%
pas en situation d'emploi	39	3,4%
stagiaire ou étudiant	21	1,8%
Total	1162	100,0%

Presque tous les répondants étaient **en situation d'emploi** au moment de l'enquête

Les questionnaires ayant été diffusés par l'intermédiaire des entreprises, il est normal de constater une large majorité de répondants actifs.

## 10. 9. Si oui, quelle a été la durée totale de cette ou ces périodes d'inactivité ?

	Effectif	%
Moins de 1 mois	21	5,2%
De 1 à 3 mois	92	22,8%
Entre 3 et 6 mois	100	24,8%
De 6 mois à 1 an	90	22,3%
Plus de 1 an	101	25,0%
Total	404	

### Tri croisé Q 8 (périodes d'inactivité) et Q9 (durées de ces périodes)

Période d'inactivité ? Durée des périodes	Non réponse	Non, aucune	Oui, une période	Oui, plusieurs périodes	Total
Non réponse	14	809	4	8	835
Moins de 1 mois			9	11	20
De 1 à 3 mois			43	49	92
Entre 3 et 6 mois	1		47	52	100
De 6 mois à 1 an	2		44	43	89
Plus de 1 an	1		31	69	101
Total	18	809	178	232	1237

**Au total, 65% des répondants ne déclarent aucune période d'inactivité, ce qui est un taux élevé pour une population plutôt jeune et pour la plupart en début de vie professionnelle**

Pour ceux qui n'ont connu qu'une seule période d'inactivité, celle-ci est généralement courte ou d'une durée moyenne (moins de 6 mois).

Ceux qui ont connu des périodes plus nombreuses présentent une durée globalement plus longue (plus de 6 mois).

Les questions qui suivent ne concernaient que les répondants en situation d'emploi.

### 11.1. Combien avez-vous actuellement d'employeurs dans le secteur du sport ?

	Effectif	%
Aucun employeur <sup>11</sup>	39	3,5%
1 employeur	652	58,6%
2 employeurs et plus	422	37,9%
Total	1113	100,0%

**Près de 38% des répondants déclarent avoir 2 employeurs ou plus dans le secteur sport.**

L'équilibre relatif entre les mono-employeurs (environ 60%) et les multi-employeurs (environ 40%) permettra de faire des analyses comparatives intéressantes entre les 2 populations (cf. 3<sup>e</sup> partie).

Une partie des sportifs présente de faibles nombres d'heures de travail dans le secteur bien qu'ils aient plusieurs employeurs.

<sup>11</sup> - Il s'agit principalement de TI

## 11.2. Combien avez-vous actuellement d'employeurs en dehors du secteur sport ?

Prise en compte des non-réponses	Effectif	%
Non réponse <sup>12</sup> (≈ Aucun employeur)	940	76,0%
Aucun employeur	110	8,9%
1 employeur	164	13,3%
2 employeurs et plus	23	1,9%
Total	1237	100,0%

Un répondant sur 6 déclare un ou plusieurs employeurs en dehors du secteur sport.

## 12.1. Sport : nombre moyen d'heures rémunérées par semaine ?

	Effectif	%
moins de 20h	239	22,6%
20h à 34h	246	23,3%
35h	412	38,9%
36h et plus	161	15,2%
Total	1058	100,0%

La population se répartit équitablement entre temps plein (35 h ou plus) et temps partiel (moins de 35 h).

Près d'un quart des répondants ont moins de 20 heures par semaine dans le secteur sport.

La proportion de temps plein (près de 55%) est supérieure à celle constatée dans les autres enquêtes.

Ainsi l'enquête de l'Observatoire des métiers (2005) indiquait une proportion d'un tiers de salariées à temps plein (tous métiers confondus), et deux tiers de salariées à temps partiel (tous métiers confondus).

L'enquête du CEP a donc plutôt touché les sportifs plus professionnalisés que la moyenne et bénéficiant d'une situation d'emploi plus établie.

## 12.2. Hors secteur sport : nombre d'heures rémunérées par semaine ?





	Effectif	%
moins de 20h	124	54,9%
20h à 34h	39	17,3%
35h	46	20,4%
36h et plus	17	7,5%
Total	226	100,0%

18% des sportifs interrogés (soit 226 individus sur 1237) mentionnent des heures travaillées hors du secteur sport.

Les heures réalisées hors du secteur sport concernent des durées qui sont pour 55% d'entre eux de moins de 20h.

<sup>12</sup> - La situation est différente pour la question 11.2, où l'on peut faire l'hypothèse que la plupart des 940 non-réponses recouvre des répondants sans employeur hors du secteur sport.





### 13.1. Sport : Quel a été votre nombre d'heures travaillées dans le secteur du sport en 2006 ?

		Effectif	%
Moins de 800h		225	23,9%
de 800h à moins de 1600h		223	23,7%
1600h		364	38,6%
Plus de 1600h		130	13,8%
Total		942	100,0%

Seuls 3/4 des interrogés renseignent cette question.

On retrouve en rythme annuel un peu plus de la moitié des répondants à temps plein (1600 heures et au-delà), et près d'un quart à moins de 800 heures. Ceci confirme le résultat de la question 12 (cf. supra).

### 13.2. Hors secteur sport: nombre d'heures travaillées en 2006 ?





		Effectif	%
Moins de 200h		65	32,5%
de 200h à moins de 800h		51	25,5%
de 800h à moins de 1600h		40	20,0%
1600h et plus		44	22,0%
Total		200	100,0%

De même, le calcul d'heures à l'année confirme que pour les 200 répondants qui renseignent cette question<sup>13</sup>, un travail en-dehors du secteur sport est le plus souvent exercé à temps partiel ou très partiel.

58% de ceux qui travaillent en dehors du secteur sport y font moins qu'un mi-temps.

### Total des heures travaillées : dans le sport et hors secteur sport

(Somme des deux données précédentes)

		Effectif	%
moins de 800h		165	17,0%
de 800h à moins de 1600h		245	25,2%
1600h		381	39,2%
plus de 1600h		180	18,5%
Total		971	100,0%

Tous secteurs confondus, 42,2% des répondants travaillent à temps partiel sur l'année.

<sup>13</sup> - rappel : ils étaient 226 (soit 18%) à mentionner des heures dans un autre secteur (Q 12)

## Sport : Combien de semaines avez-vous travaillé dans le secteur en 2006 ?

	Effectif	%
Moins de 15	65	7,0%
de 15 à moins de 20	16	1,7%
de 20 à moins de 35	129	13,9%
de 35 à moins de 51	501	53,8%
52 sem.	220	23,6%
Total	931	

Les  $\frac{3}{4}$  des interrogés répondent à cette question.  
 Plus des  $\frac{3}{4}$  indiquent avoir travaillé plus de 35 semaines.  
 Près  $\frac{1}{4}$  a travaillé moins de 20 semaines.

### 15.1 Secteur sport : Votre volume horaire contractuel a-t-il évolué au cours des 2 dernières années ?

	Effectif	%
Diminution	108	9,8%
Stabilité	636	57,9%
Augmentation	354	32,2%
Total/ répondants	1098	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1098 / Réponses : 1098  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

### 15.2. Hors secteur sport : Votre volume horaire contractuel a-t-il évolué au cours des 2 dernières années ?

	Effectif	%
Diminution	31	13,9%
Stabilité	143	64,1%
Augmentation	49	22,0%
Total/ répondants	223	

Interrogés : 1237 / Répondants : 223 / Réponses : 223  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

La stabilité et/ou l'augmentation du volume horaire dominant pour les 2/3. Mais 22% sont en augmentation, ce qui doit être rapproché de l'âge et de l'année d'entrée dans le sport.

#### Tri croisé sur l'âge (% en ligne)

Tableau : % Lignes.  $\chi^2=19,6$  ddl=8  $p=0,012$  (Très significatif)

	Diminution	Stabilité	Augmentation	Total
moins de 30 ans	9,9	49,7	40,4	100,0
30 - 34 ans	8,2	61,0	30,7	100,0
35 - 39 ans	8,5	59,7	31,8	100,0
40 - 44 ans	8,7	61,6	29,7	100,0
45 ans et plus	12,3	61,5	26,2	100,0
Total	9,8	58,0	32,3	100,0

Les moins de 30 ans sont plus nombreux que les plus âgés à avoir vu leur volume horaire augmenter en 2006.



Ce n'est que chez les plus de 46 ans que l'on observe une diminution plus fréquente du volume horaire ces 2 dernières années mais la différence n'est pas très significative.

### Tri croisé sur l'année d'entrée dans la profession (% en ligne)

Tableau : % Lignes.  $\chi^2=20,3$   $ddl=6$   $p=0,003$  (Très significatif)

	Diminution	Stabilité	Augmentation	Total
Avant 1985	11,7	69,7	18,6	100,0
de 1985 à 1994	10,6	59,2	30,2	100,0
de 1995 à 1999	7,8	58,1	34,1	100,0
Après 2000	10,3	52,2	37,5	100,0
Total	10,0	57,6	32,4	100,0

Ceux qui sont entrés récemment ont plus souvent vu croître leur nombre d'heure que ceux qui sont entrés il y a plus longtemps, mais la différence n'est pas très significative. Seuls ceux qui sont entrés il y a plus de 15 ans (avant 1985) s'écartent de la moyenne.

### 16.1 Secteur sport : Comment souhaiteriez-vous voir évoluer votre volume horaire annuel de travail pour les prochaines années ?

	Effectif	%
Diminuer	116	10,5%
Constant	609	55,2%
Augmenter	386	35,0%
Total/ répondants	1104	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1104 / Réponses : 1111  
Pourcentages calculés sur la base des répondants

Les souhaits d'évolution du volume horaire pour l'avenir sont très comparables à ceux de la situation des 2 dernières années. Mais est-ce les mêmes individus ?

### Tri croisé Evolution du volume horaire sur les 2 dernières années (ligne)/ Souhait d'évolution du volume horaire annuel pour les prochaines années (colonne)

Tableau : % Lignes.  $\chi^2=74,7$   $ddl=4$   $p=0,001$  (Très significatif)

	Constant	Augmenter	Diminuer	Total
Diminution	29,4	60,6	10,1	100,0
Stabilité	65,5	24,8	9,7	100,0
Augmentation	46,6	40,8	12,6	100,0
Total	55,7	33,6	10,7	100,0

En bleu les écarts significatifs négatifs par rapport à la moyenne. En vert, les écarts significatifs positifs par rapport à la moyenne.

Parmi ceux qui ont vu diminuer leur volume d'heures ces 2 dernières années (près de 14% des répondants), près de 30% souhaite le voir se maintenir au même niveau pour ces prochaines années. Il s'agit donc sans doute d'un choix volontaire de leur part. Mais ils sont en revanche 60% à souhaiter le voir augmenter.

46,6% de ceux qui ont vu leur volume horaire augmenter souhaitent le maintenir au même niveau. Mais 40% d'entre eux le jugent encore insuffisant et souhaiteraient le voir augmenter.

La stabilité du volume horaire convient apparemment à 65% de ceux qui l'ont connue. Mais près d'un quart d'entre eux souhaiteraient également pouvoir faire plus d'heures.

## 16.2. Hors secteur sport : Comment souhaiteriez-vous voir évoluer votre volume horaire annuel de travail au cours des prochaines années ?

	Effectif	%
Diminuer	49	22,2%
Constant	110	49,8%
Augmenter	63	28,5%
Total/ répondants	221	

Interrogés : 1237 / Répondants : 221 / Réponses : 222  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

Les souhaits d'augmentation du volume horaire hors du secteur sport, sont moins forts que dans le sport.

## 17. Quelle part de vos revenus représentent vos activités sportives ?

	Effectif	%
Moins de 25%	148	13,1%
25% à 50%	92	8,1%
50% à 75%	73	6,5%
Plus de 75%	85	7,5%
100%	732	64,8%
Total	1130	100,0%

**Près des 2/3 des répondants tirent 100% de leur revenu du sport.**

A l'inverse, plus de 20% en tire la moitié.

Ce résultat est cohérent avec ceux des questions sur les volumes horaires de travail. Il renforce l'idée que les répondants à l'enquête sont plus professionnalisés que la moyenne.

Cette question-clé fait l'objet de plusieurs croisements avec les autres variables de l'enquête (cf. 3<sup>e</sup> partie).

## 18. Indiquez votre ou vos différents statut(s) pour le (ou les) poste(s) que vous occupez actuellement (dans le sport et hors sport) ?

*Plusieurs réponses possibles*

	Effectif	%
Salarié en CDI	781	67,6%
Salarié en CDD	276	23,9%
Agent de la Fonction Publique	129	11,2%
Travailleur Indépendant	208	18,0%
Salarié en Contrat d'alternance	9	0,8%
Salarié en CDD d'usage	16	1,4%
Total/ répondants	1155	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1155 / Réponses : 1419  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

**Plus de 2/3 des répondants sont salariés en CDI et 1/4 en CDD.**

- Les travailleurs indépendants représentent 18% des répondants à cette question (mais 16,8% rapportés à l'ensemble de l'enquête).
- Les agents de la fonction publique (territoriale et Etat) représentent 11%. (10,4% sur l'ensemble de l'enquête).

Ces statuts étant cumulables entre eux, les doubles appartenances les plus fréquemment rencontrées apparaissent dans le tableau ci-dessous.

En grisé apparaissent les co-occurrences plus fréquentes

(Par exemple 99 répondants sont à la fois salariés en CDD et en CDI).

**18. La co-occurrence des différents statuts**

	Salarié en CDI	Salarié en CDD	Agent de la Fonction Publique	Travailleur Indépendant	Salarié en Contrat d'alternance	Salarié en CDD d'usage	Total
Salarié en CDI		99	37	63	2	8	209
Salarié en CDD	99		27	27		1	154
Agent de la Fonction Publique	37	27		13		1	78
Travailleur Indépendant	63	27	13				103
Salarié en Contrat d'alternance	2						2
Salarié en CDD d'usage	8	1	1				10
Total	209	154	78	103	2	10	556

Les 2 croisements les plus fréquents sont "salariés CDI/salariés CDD" d'une part, "salarié CDI/travailleur indépendant" d'autre part.

**Tri croisé : Âge (3 tranches) / Statuts des postes occupés**

	Salarié en CDD	Salarié en CDI	Agent de la Fonction Publique	Travailleur Indépendant	Salarié en CDD d'usage	Salarié en Contrat d'alternance <sup>14</sup>	Total
18 à 29 ans	41%	26%	20%	20%	19%	89%	28%
30 à 39 ans	30%	39%	38%	35%	37%		36%
40 ans et plus	29%	35%	42%	45%	44%	11%	36%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Lecture du tableau : les "18 à 29 ans" comptent pour 41% des salariés en CDD, mais ils ne représentent que 28% de la population totale. (Le grisé des cases marque la corrélation statistique ou attraction)

On remarque une assez forte corrélation entre l'âge du répondant et le statut.

Les jeunes sont plus souvent en CDD (41% des 18-29 ans) contre 28% en moyenne.

<sup>14</sup> Pour les colonnes des CDD d'usage et des contrats en alternance, l'effectif n'est respectivement que de 11 et 9 personnes et ne suffit pas à calculer de corrélation.

### 5.3. Votre emploi principal dans le secteur du sport

Les questions qui suivent portent sur votre  
**emploi principal dans le secteur du sport**  
 (Emploi pour lequel le nombre d'heures est le plus élevé)

#### 19. Quelle est votre fonction actuelle ?

(Une seule réponse possible)

	Effectif	%
Animateur, éducateur sportif à dominante loisirs	526	47,0%
Animateur, éducateur sportif à dominante compétition	300	26,8%
Encadrement du sport professionnel	73	6,5%
Sportif professionnel	13	1,2%
Autre emploi de l'encadrement des APS (précisez) :	207	18,5%
Total	1119	

Non réponse : 118 soit 9,5% des répondants

La nomenclature est la même que celle utilisée par l'Observatoire des métiers. Les résultats ne sont néanmoins que partiellement comparables (enquête auprès des entreprises en 2005, enquête auprès des salariés eux-mêmes en 2007).

	Enquête Observatoire 2005 (entreprises)	Enquête CEP 2007 (salariés)
Encadrement du sport professionnel	8%	6,5%
Animateur, éducateur sportif à dominante loisirs	55%	47%
Animateur, éducateur sportif à dominante compétition	32%	26,8%
Autres emplois de l'encadrement des APS	5%	18,5%

La principale différence tient à l'importance de la famille "autres emplois de l'encadrement des APS", qui est plus grande dans l'enquête auprès des salariés. Le détail de cette catégorie est donné dans le tableau suivant. Il montre que la majorité des répondants "autres emplois de l'encadrement des APS" sont soit des animateurs-formateurs-éducateurs sportifs qui ne se sont pas reconnus dans la terminologie utilisée, soit des salariés occupant effectivement des postes d'encadrement technique.

En revanche la proportion d'animateurs, éducateurs sportifs à dominante loisirs par rapport à celle des animateurs à dominante compétition est strictement équivalente dans les 2 enquêtes, soit **1,7 animateur à dominante loisirs pour 1 animateur à dominante compétition**.

## 19 bis Détail de "Autres" (recodé)

	Effectif	%
Agent de développement	9	10,0%
Animateur	1	1,1%
Autre non sportif	9	10,0%
Autre sportif	2	2,2%
BE	3	3,3%
Cadre technique	8	8,9%
Chargé de mission, de projet...	2	2,2%
Conseiller technique, pédagogique...	15	16,7%
Directeur technique	1	1,1%
Directeur, directeur adjoint	7	7,8%
Educateur sportif	4	4,4%
Encadrement- coordination	3	3,3%
Enseignant	1	1,1%
Entraîneur	1	1,1%
Formateur	8	8,9%
Moniteur	2	2,2%
Moniteur, éducateur, formateur, entraîneur	3	3,3%
Préparateur	1	1,1%
Professeur	10	11,1%
Total/ répondants	90	

*Interrogés : 1237 / Répondants : 90 / Réponses : 90  
Pourcentages calculés sur la base des répondants*

Les sportifs professionnels sont très peu représentés dans l'enquête salariés. La représentativité sur cette catégorie n'apparaît pas suffisante pour envisager une exploitation spécifique.

## 20. Intitulé poste principal (recodage)

Cette question ouverte laissait au répondant le choix de la terminologie utilisée. Elle a recueilli 1072 réponses qui ont été recodées à 2 niveaux :

- un niveau détaillé qui permet de conserver les différences sémantiques qui restent spécifiques aux emplois et aux disciplines (moniteur, animateur, éducateur, professeur, instructeur...).
- Un niveau plus agrégé qui se rapproche de la nomenclature de l'Observatoire.

### 5.3.1 Intitulé poste principal (recodage détaillé)

	Effectif	%
Non réponse	157	
Educateur sportif	283	26,2%
Animateur	139	12,9%
Moniteur	95	8,8%
Professeur	67	6,2%
Agent de développement	63	5,8%
Emploi de l'encadrement- coordination	59	5,5%
Entraîneur	52	4,8%
Conseiller technique, pédagogique...	50	4,6%
directeur, directeur adjoint	49	4,5%
Cadre technique	26	2,4%
BE	20	1,9%
Chargé de mission, de projet...	21	1,9%
Directeur technique	18	1,7%
Moniteur, éducateur, formateur, entraîneur	16	1,5%
Joueur	13	1,2%
Enseignant	12	1,1%
Formateur	12	1,1%
Assistant	10	0,9%
Coordinateur des activités sportives	9	0,8%
Aide moniteur	2	0,2%
Directeur	3	0,3%
Instructeur	4	0,4%
Préparateur	2	0,2%
Technicien	3	0,3%
Apprenti	3	0,3%
Autre sportif	27	2,5%
Autre non sportif	27	2,5%
Total / interrogés	1237	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1072 / Réponses : 1077  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

### 20. Intitulé poste principal (recodage agrégé)

	Effectif	%
Non réponse	157	
Moniteur, éducateur, formateur, entraîneur	745	69,0%
Encadrement coordination sportive	162	15,0%
Fonctions de développement	84	7,8%
Emplois de direction	52	4,8%
Autre non sportif	29	2,7%
Joueur	13	1,2%
Total / interrogés	1237	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1072 / Réponses : 1077  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

69% des répondants sont animateurs, éducateurs sportifs ou entraîneurs.

Ce dernier tableau permet de repérer le poids relatif des autres fonctions :

- fonctions d'encadrement-coordination (15% des répondants) et fonctions de direction (près de 5%),
- fonctions de développement : (près de 8% des répondants).

## 21. Quel est votre statut - ou votre type de contrat - pour ce poste ?

	Effectif	%
CDI	766	66,7%
CDD	175	15,2%
CDD d'usage	20	1,7%
Mis à disposition	20	1,7%
Détachement	11	1,0%
Contrat d'alternance	8	0,7%
Travailleur indépendant	157	13,7%
Autre (précisez) :	58	5,1%
Total/ répondants	1148	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1148 / Réponses : 1215  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

Les 2/3 des répondants sont en CDI, 15% sont en CDD, et près de 14% sont travailleurs indépendants.

## 22. Si vous êtes en contrat aidé, précisez lequel ?

Principaux emplois aidés mentionnés (question ouverte recodée)	Total
CA CAE	69
Emplois jeunes	34
Sport Emploi	24
Emplois tremplin	15
Aides locales ou régionales	7
CE-CEC	3
CIE	1
CNE	3
Autres	10
Non réponses	1071
Total	1237

168 réponses ont été reçues à cette question<sup>15</sup>, soit un taux de 13,5 % rapporté à l'ensemble des répondants à l'enquête. Ce taux peut être comparé à celui fourni par l'enquête de l'Observatoire de la branche qui indiquait un taux de 17%. On peut faire l'hypothèse que l'effet "emploi-jeunes" (enquête menée en 2005) était alors encore présent et explique en partie ce taux plus élevé.

Le profil de modalités indique qu'il s'agit d'une population plus jeune que la moyenne et plus souvent mono-employeur. On la rencontre plus fréquemment dans des associations de petite taille (1 ou 2 salariés).

Ces répondants ont un nombre d'heures de travail plus élevé que la moyenne en 2006 (55% ont travaillé 35 h par semaine contre 33% pour l'ensemble de l'échantillon). Un plus grand nombre d'emplois aidés sont en CDD (36% contre 18% en moyenne), mais plus de la moitié sont en CDI. La proportion de STAPS est plus élevée que la moyenne et la proportion de BE moins élevée.

<sup>15</sup> - le nombre de réponses "emplois jeunes" peut paraître élevé eu égard au fait que le dispositif était terminé à la date de l'enquête. Mais fin 2007 représentait la fin des contrats en 2002, pour 5 ans. Par ailleurs il peut s'agir soit de salariés qui ont bénéficié par le passé et qui souhaitent le mentionner dans le cadre de l'enquête, soit plus vraisemblablement d'emplois jeunes transformés en CA-CAE, mais qui restent, dans l'esprit des bénéficiaires, des "emplois jeunes"...

Enfin, dans l'entreprise, ils occupent plus souvent des fonctions autres que l'encadrement des APS : fonctions de développement, de communication, d'entretien du matériel...).

### 23. Quel est votre volume horaire par semaine dans cette entreprise ?

	Effectif	%
Moins de 3h	28	2,8%
3h à moins de 5h	45	4,4%
5h à moins de 10h	94	9,3%
10h à moins de 17h30	108	10,6%
17h30 à 35h	460	45,3%
Plus de 35h	281	27,7%
Total	1016	

La concentration sur les 2 tranches supérieures est logique puisque la question portait sur l'employeur principal.

Plus de 15% déclarent cependant moins de 10 heures hebdomadaires chez cet employeur.

### 24. Depuis combien de temps travaillez-vous dans cette entreprise ?

	Effectif	%
Moins de 1an	152	14,8%
De 1 à 2 ans	146	14,2%
De 3 à 5 ans	248	24,1%
de 6 à 10 ans	254	24,7%
Plus de 10 ans	230	22,3%
Total	1030	

L'ancienneté se répartit de façon équilibrée, mais on notera une ancienneté moyenne relativement faible comparée à celle observée dans d'autres secteurs :

- 30% a moins de 2 ans d'ancienneté
- La moitié a entre 3 et 10 ans d'ancienneté
- Un quart a plus de 10 ans d'ancienneté.

### 25. Encadrez-vous une ou plusieurs discipline(s) sportive(s) ?

	Effectif	%
Une discipline	688	59,5%
Plusieurs disciplines	385	33,3%
Je n'encadre pas d'APS	83	7,2%
Total	1156	

Un tiers déclare encadrer plus d'une seule discipline.

### 26. Discipline sportive encadrée (nombre de réponses)

	Effectif	%
Une discipline mentionnée	683	75,5%
2 réponses mentionnées	132	14,6%
3 réponses mentionnées	51	5,6%
4 réponses et plus	39	4,3%
Total	905	



## 26. Discipline sportive encadrée

La question était ouverte et peut donner lieu à plusieurs recodages. Le tableau ci-dessous agrège les réponses sur 16 familles de disciplines pour ne conserver que les plus importantes d'entre elles.

	Effectif	%
Gymnastique (dont gym de la forme et fitness, gym d'entretien et gym artistique)	166	18,3%
Sports collectifs (football, basket, handball, rugby, volley et autres)	144	15,9%
Sports de raquettes (tennis, badminton, tennis de table)	137	15,1%
Sports nautiques hors natation (voile, kayak, surf, planche à voile, aviron)	110	12,2%
Sports de combats et arts martiaux (dont judo, boxe, karaté, escrime)	88	9,7%
Multi-sports et divers ludiques, scolaires et initiation	78	8,6%
Natation (et plongée, sauvetage, aquaforme, nata. synchronisée, bébés nageurs)	76	8,4%
VTT et cyclisme	72	8,0%
Autres (moins de 20 réponses)	62	6,9%
Rando et montagne hors neige (escalade, course d'orient., canyoning, spéléo)	60	6,6%
Sports de neige et glace (ski, snowboard, raquettes, patinage)	43	4,8%
Divers - activités d'entretien et relaxation dont AP seniors	30	3,3%
Athlétisme	28	3,1%
Sports aériens (parapente, aviation, vol à voile, parachutisme, chute libre)	26	2,9%
Danses	26	2,9%
Accro branche ou GEA (Grimpe encadrée dans les arbres)	21	2,3%
Total/ répondants	905	

Interrogés : 1237 / Répondants : 905 / Réponses : 1167  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

## 27. En dehors de votre activité sportive, assurez-vous d'autres fonctions dans votre entreprise ?

	Effectif	%
Je n'assume pas d'autres fonctions	349	31,8%
Fonction de développement des activités	602	54,8%
Fonction de communication	493	44,9%
Fonction d'encadrement de salariés	252	23,0%
Fonction de gestion de l'entreprise	377	34,3%
Entretien du matériel (ou du site) / service	26	2,4%
Représentation (athlète)	6	0,5%
Animation	8	0,7%
Formation, Coaching	27	2,5%
Autres	18	1,6%
Total/ répondants	1098	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1098 / Réponses : 2158  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

Les fonctions de développement sont citées par plus de la moitié des répondants.

## 28. Quel est le statut de votre employeur principal ?

	Effectif	%
Association sportive	761	69,2%
Entreprise privée à but lucratif	83	7,5%
Collectivité territoriale	71	6,5%
Profession sport ou autre type de Groupement d'employeurs	67	6,1%
Services de l'Etat	44	4,0%
Autre (précisez) :	74	6,7%
Total	1100	

Profession sport est assez représentée dans l'enquête du fait de la présence de plusieurs structures de ce type dans l'échantillon d'entreprises destinataires de l'enquête.

Le privé lucratif représente 7,5% des répondants.

Les services de l'Etat et les collectivités territoriales représentent globalement plus de 10%.

## 29. Quelle est la convention collective dont relève votre employeur principal ?

	Effectif	%
Sport	723	66,1%
Animation	71	6,5%
Centres équestres	10	0,9%
Tourisme social et familial	10	0,9%
Espaces de loisirs, d'attractions et culturels	15	1,4%
Mon employeur ne relève d'aucune convention collective	66	6,0%
Je ne sais pas	145	13,3%
Autre (précisez) :	53	4,8%
Total	1093	

Cette question n'est renseignée que par les 3/4 des répondants<sup>16</sup>.

Parmi ces derniers, la CCNS concerne les 2/3 d'entre eux.

## 30. Quel est le nombre de salariés de votre employeur principal ?

	Effectif	%	Comparaison enquête Observatoire 2005
1 à 2 salariés	368	39%	20%
3 à 9 salariés	327	34,7%	35%
10 à 19 salariés	72	7,6%	14%
20 salariés et plus	176	18,6%	31%
Je ne sais pas	91		
Total	1034	100%	100%

Près des 3/4 des répondants proviennent des entreprises de moins de 10 salariés, et dans cet ensemble, près de 40% viennent des très petites entreprises (1 à 2 salariés). Plus de 18% sont issus des entreprises de plus de 20 salariés.

Ces résultats peuvent être rapprochés de ceux de l'enquête Observatoire des métiers (2005)<sup>17</sup>. Le poids des très petites entreprises (1 à 2 salariés) y apparaissait moins fort et celui des plus grandes (plus de 20 salariés) plus fort.

<sup>16</sup> - 144 non réponses + 145 "ne sait pas".

## 5.4. Votre formation

### 31. Quel est votre niveau de formation générale ?

Plusieurs réponses possibles

	Effectif	%
Collège	6	0,5%
Niveau CAP ou BEP	82	7,1%
Niveau 2nde ou 1ère	30	2,6%
Niveau bac	145	12,6%
Bac	208	18,1%
Bac+2	256	22,3%
Bac+3 et plus	422	36,7%
Total	1149	

Recodage sur 3 groupes

	Effectif	%
Niveau infra-bac	118	10,3%
Bac et niveau bac	353	30,7%
Post-bac	678	59,0%
Total	1149	

Au total ce sont près de 60 % des répondants qui se situent au niveau post-bac, et 30% environ au niveau bac.

Ce résultat est à rapprocher de la question suivante portant sur les diplômes professionnels.

#### 32.1. Titulaire d'un diplôme professionnel (recodé final)

La question listait les principaux diplômes du champ du sport. La modalité ouverte "autres diplômes du sport" contenait des diplômes que nous avons recodés et ajoutés à la liste pré-établie.

Les "autres diplômes" qui se situaient hors champ du sport n'ont pas été saisis.

	Effectif	%
BEES 1er degré et autres BE sportifs	785	64,3%
Brevets fédéraux (toutes cat)	467	38,2%
Licence STAPS	183	15,0%
BEES 2e degré	166	13,6%
Maîtrise et 3e cycle STAPS	121	9,9%
DEUST et DEUG STAPS	117	9,6%
BP JEPS	114	9,3%
BAPAAT	34	2,8%
BEATEP	21	1,7%
DE (danse)	11	0,9%
BNSSA	10	0,8%
DU ou licence pro. connexes (prépa physique, psy du sport, nautique, etc.)	15	1,2%
Aucun diplôme	42	3,4%
Autres	70	5,7%
Total/ répondants	1221	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1221 / Réponses : 2156  
Pourcentages calculés sur la base des répondants

<sup>17</sup> - On notera que le mode de comptabilisation n'est pas le même dans les 2 enquêtes. Il s'agit des salariés en effectifs physiques dans le cas de l'enquête "entreprises", et de la taille de l'employeur principal du salarié dans l'autre (enquête "salariés").

En moyenne, chaque répondant cite 1,7 diplôme.  
L'ensemble des diplômes jeunesse et sports sont mentionnés par 90% des répondants.  
Ce sont logiquement les BEE S (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré) qui arrivent en tête.

- Les brevets fédéraux sont cités par près de 40% des répondants.
- Les diplômes universitaires sont cités par 35% des répondants.

Les diplômes les plus souvent associés sont les suivants :

- Un BEES associé à un brevet fédéral (282 cas)
- Un BEES associé à une licence STAPS (105 cas)
- Les différents diplômes de la filière universitaire (DEUG, Licence, Maîtrise...)

### 33.1. Etes-vous passé par une filière sportive ?

	Effectif	%
Centre de formation	454	39,1%
Sport étude	76	6,6%
Pôle	57	4,9%
Autre (précisez) :	238	20,5%
Je ne suis passé par aucune filière de formation	381	32,8%
Total/ répondants	1160	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1160 / Réponses : 1206  
Pourcentages calculés sur la base des répondants

### 34. Estimez-vous que votre parcours de formation vous a bien préparé à l'exercice de votre emploi actuel ?

	Effectif	%
Oui, parfaitement	506	43,1%
Oui, moyennement	460	39,2%
Non, pas réellement	160	13,6%
Non, pas du tout	48	4,1%
Total	1174	

Les points de vue positifs sur les parcours de formation l'emportent largement sur les points de vue négatifs : oui, moyennement et oui parfaitement totalisent plus de 80% des réponses.

### 35. Pour quelles raisons ?

La question ouverte a suscité 707 réponses qui ont été recodées selon les modalités ci-dessous.

	Effectif	%
Points de vue positifs généraux sur la (les) formation(s) reçue(s)	218	30,8%
Accent mis sur des contenus manquants dans la formation	104	14,7%
Remarques sur le décalage entre formation reçue et métier pratiqué	87	12,3%
Accent mis sur le rôle de l'expérience professionnelle	47	6,6%
Formations jugées trop théoriques ou manquant de périodes pratiques	44	6,2%
Accent mis sur le rôle et la nécessité de la formation continue	31	4,4%
Formation jugée trop courte	12	1,7%
Points de vue critiques sur la (les) formation(s) reçue(s)	37	5,2%
Remarques et points de vue généraux sur les évolutions actuelles du métier	10	1,4%
Critiques générales sur le système des diplômes	6	0,8%
Autres, divers	111	15,7%
Total	707	

**36. Avez-vous suivi une formation professionnelle dans le secteur du sport au cours des 5 dernières années ?**

	Effectif	%
Oui	676	55,7%
Non	537	44,3%
Total	1213	

**37. Si oui, combien de formations avez-vous suivies ?**

	Effectif	%
1 formation	283	41,6%
2 formations	192	28,2%
3 et plus	206	30,2%
Total	681	

**38. Volume horaire des formation(s) suivies ? (tranches de 200 heures)**

	Effectif	%
Moins de 200	290	55,2%
de 200 à moins de 400	97	18,5%
de 400 à moins de 600	47	9,0%
de 600 à moins de 800	31	5,9%
de 800 à moins de 1000	32	6,1%
1000 et plus	28	5,3%
Total	525	

**Volume horaire des formation(s) ? (Détail sur les tranches < 200 heures)**

	Effectif	%
Moins de 40	95	33,9%
de 40 à moins de 80	85	30,4%
de 80 à moins de 120	61	21,8%
de 120 à moins de 160	36	12,9%
de 160 à moins de 200	13	4,6%
Total	525	100%

**5.5. Vos attentes professionnelles**

---

**39. Envisagez-vous de suivre une formation dans les trois prochaines années ?**

	Effectif	%
Oui	878	72,6%
Non	331	27,4%
Total	1209	

**40. Si oui, quelle formation envisagez-vous ?**

Question ouverte : 782 réponses obtenues, recodées selon les modalités ci-dessous :

	Effectif	%
Diplômant ou qualifiant dans le sport	276	35,3%
Acquisition nouvelles compétences dans le sport	230	29,4%
Diplômant ou qualifiant hors sport	30	3,8%
Acquisition nouvelles compétences hors sport	136	17,4%
En recherche, NSP, plusieurs choix exprimés...	51	6,5%
Préparation concours FPT ou professorat	36	4,6%
Autres	23	2,9%
Total	782	

Le qualifiant ou diplômé arrive en tête des souhaits exprimés : un tiers des réponses.

Parmi les 262 formations citées précisément, le recodage donne les résultats suivants :

Recodage des formations envisagées	Total
A déterminer	17
Adaptation des connaissances	99
Autres	8
BC	3
Diplômes de l'animation ou du sport hors BE ou BPJEPS comptabilisés distinctement	67
Dip. Hors animation	18
Sécurité	4
BAFA/BAFD	17
BE	3
BPJEPS	26
Total	262

L'essentiel des formations relève de l'adaptation des compétences grâce à des stages techniques en lien avec la discipline.

La seconde modalité renvoie aux différentes formations dans le domaine de l'animation, y compris des diplômes supérieurs d'encadrement (DEJPS, DEFA notamment).

Le BEPJEPS, y compris par VAE, est cité en 3<sup>e</sup> position.

Enfin plusieurs réponses portent sur des diplômes hors du champ du sport ou de l'animation.

#### 41. ... et pour quelles raisons ?

Question fermée. Les "autres" ont été recodés et réintégrés si nécessaire aux modalités prédéfinies.

	Effectif	%
En vue d'un enrichissement personnel	604	67,3%
Pour m'adapter aux évolutions professionnelles	559	62,3%
En vue d'une reconversion	191	21,3%
En vue d'un changement de poste	140	15,6%
En vue d'un changement d'employeur	106	11,8%
Accompagnement projet d'entreprise ou projet développement personnel	18	2,0%
Augmentation des revenus ou d'activités	14	1,6%
Autres	25	2,8%
Total/ répondants	897	

A la lecture de ces différentes questions sur la formation, on notera que les pratiques de formation sont dans leur ensemble plus développées que celles observées dans d'autres branches. Ceci est vérifié sur le plan des pratiques de formation : 55% déclarent avoir suivi une formation "professionnelle" ces 5 dernières années. Parmi ces derniers, une majorité a suivi plus d'une formation. On voit ici l'importance des formations fédérales de courte ou moyenne durée qui sont très développées dans le sport. Ceci est également marqué par l'importance des souhaits de formation exprimés pour les 3 prochaines années (72% envisagent de suivre une formation, et parmi ces derniers plus d'un tiers envisagent une formation diplômante ou qualifiante).

Les durées de formation sont également significatives comparées à celles observées dans d'autres branches (45% de volumes horaires supérieurs à 200 heures).

Au travers de la question sur les raisons de suivre une formation, on notera une approche très individuelle, gérée par l'individu en fonction de ses projets et problématiques professionnelles propres; l'enrichissement personnel du salarié est la modalité qui arrive en tête, mais on note également des motivations personnelles liées au parcours de carrière (y compris la reconversion, le changement d'employeur, etc).

#### 42. Si vous n'envisagez pas de suivre une formation, pour quelle(s) raison(s) ?

*Choisissez 3 réponses et classez-les par ordre de préférence*

Les résultats sont donnés par rang (1, 2 ou 3), puis en effectif global (nombre de citations tous rangs confondus)

	Effectifs (Rang 1)	%	Effectifs (Rang 2)	%	Effectifs (Rang 3)	%	Effectifs (Global)	%	Rang moyen
Manque de formations adaptées à mes besoins	38	10,5	36	12,9	35	16,2	109	12,7	
Manque de disponibilité en temps	149	41,3	60	21,5	33	15,3	242	28,3	1,52
Maîtrise satisfaisante des savoirs et techniques	48	13,3	35	12,5	17	7,9	100	11,7	1,69
Non prise en charge financière de la formation	49	13,6	53	18,9	34	15,8	136	15,9	1,88
Manque d'information sur l'offre de formation existante	27	7,5	53	18,9	37	17,2	117	13,7	2,08
Éloignement géographique	7	1,9	32	11,4	42	19,5	81	9,4	2,43
Autre (précisez) :	42	11,6	10	3,5	17	7,9	69	8,0	1,63
Total/ réponses	360	100	279	100	215	100	854	100	

*Le tableau donne les effectifs pour chaque rang et pour l'ensemble  
Le rang moyen est calculé pour chaque modalité sur l'ensemble des réponses  
Pourcentages calculés sur la base des réponses*

- Le "manque de disponibilité en temps" arrive en tête (en Rang 1, en Rang 2 et en Rang moyen).
- Les aspects financiers (prise en charge de la formation) arrivent loin derrière en seconde position, tous rangs confondus.
- Les autres modalités sont nettement moins citées.

### 43. Envisagez-vous de demander à bénéficier prochainement ...

	Effectif	%
D'une VAE	276	53,9%
D'un bilan de compétences	124	24,2%
D'un CIF	105	20,5%
D'un DIF	98	19,1%
D'une période de professionnalisation	45	8,8%
Ne sait pas ou ne connaît pas ces dispositifs	9	1,8%
Autre	36	7,0%
Total/ répondants	512	

Interrogés : 1237 / Répondants : 512 / Réponses : 693  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

41% des interrogés répondent à cette question et souhaitent s'inscrire dans un des dispositifs cités. La VAE arrive largement en tête des souhaits exprimés. On notera le taux relativement élevé de souhaits pour les bilans de compétence.

### 44. Dans les 3 prochaines années, souhaitez-vous...

(plusieurs réponses possibles)

	Effectif	%
Conserver le même emploi dans la même entreprise	568	48,0%
Changer d'emploi ou de poste dans mon entreprise	164	13,9%
Changer d'entreprise au sein du secteur sport	214	18,1%
Quitter le secteur du sport	160	13,5%
Augmenter le nombre d'employeurs	101	8,5%
Réduire mon nombre d'employeurs	65	5,5%
Augmenter le nombre d'heures dans le sport	268	22,7%
Diminuer le nombre d'heures dans le sport	83	7,0%
Je ne sais pas	145	12,3%
Total/ répondants	1183	

Interrogés : 1237 / Répondants : 1183 / Réponses : 1768  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

- Près de la moitié des répondants déclarent vouloir "conserver le même emploi dans la même entreprise". Ce taux est très similaire à celui que nous avons observé dans d'autres branches<sup>18</sup>.
- Les souhaits d'augmentation du nombre d'heures arrivent en seconde position.
- La part de ceux qui déclarent vouloir quitter le secteur (13,5%) est en revanche légèrement inférieure à celle observée récemment dans le secteur de l'animation (15,8%).
- 18% souhaitent changer d'entreprise au sein du secteur du sport (contre 11,5% dans l'animation).

La question étant à choix multiple, le tableau ci-dessous montre les associations qui sont les plus fréquentes :

<sup>18</sup> - enquêtes des branches "animation", "transport routier", transports maritimes",



### 5.5.1 Souhaits dans les 3 prochaines années : co-occurrence

% base répondants

	Conserver le même emploi dans la même entreprise	Changer d'emploi ou de poste dans mon entreprise	Changer d'entreprise au sein du secteur sport	Quitter le secteur du sport	Augmenter le nombre d'employeurs	Réduire mon nombre d'employeurs	Augmenter le nombre d'heures dans le sport	Diminuer le nombre d'heures dans le sport	Je ne sais pas	Total
Conserver le même emploi dans la même entreprise		29	39	23	54	17	109	27	15	568
Changer d'emploi ou de poste dans mon entreprise	29		51	28	10	15	31	15	1	164
Changer d'entreprise au sein du secteur sport	39	51		46	15	16	42	11	8	214
Quitter le secteur du sport	23	28	46		6	12	16	19	7	160
Augmenter le nombre d'employeurs	54	10	15	6		2	64	4	3	101
Réduire mon nombre d'employeurs	17	15	16	12	2		27	12	2	65
Augmenter le nombre d'heures dans le sport	109	31	42	16	64	27			4	268
Diminuer le nombre d'heures dans le sport	27	15	11	19	4	12			1	83
Je ne sais pas	15	1	8	7	3	2	4	1		145
Total	568	164	214	160	101	65	268	83	145	

- "Conserver le même emploi" va souvent de pair avec "augmenter le nombre d'heures".
- "Augmenter le nombre d'heures" peut également être associé avec "augmenter le nombre d'employeurs".
- "Changer d'entreprise au sein du sport" est souvent associé à "changer de poste" ou "quitter le secteur".

#### 45. Si vous envisagez de quitter le secteur, pour quelle(s) raison(s) ?

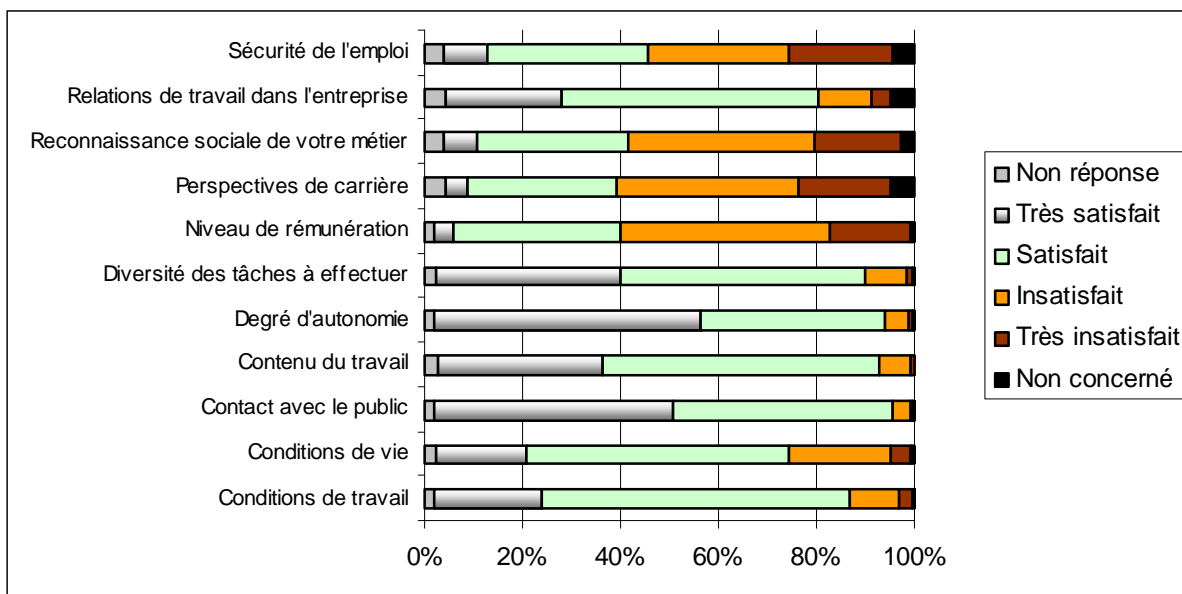
- Plusieurs réponses possibles

	Effectif	%
Salaires jugés insuffisants	259	54,3%
Rythmes et horaires de travail	168	35,2%
Précarité du statut	165	34,6%
Absence de carrière	165	34,6%
Age	116	24,3%
Lassitude du métier	75	15,7%
Fin de carrière	48	10,1%
Inaptitude physique	39	8,2%
Absence de reconnaissance	9	1,9%
Autres	41	8,6%
Total/ répondants	477	

Interrogés : 1237 / Répondants : 477 / Réponses : 1085  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

Le nombre de réponses à cette question est largement supérieur au nombre de ceux qui déclaraient précédemment vouloir quitter le secteur... La question a donc été utilisée plus largement pour exprimer des opinions négatives sur le secteur ou le métier. Les salaires jugés insuffisants arrivent en tête des réponses, suivis par les rythmes et horaires de travail. Ces points de vue se recouperont avec les opinions exprimées dans la question suivante, qui s'adressait, elle, à tous les répondants.

#### 46. Dans l'exercice de votre métier, quelles sont vos sources de satisfaction ou d'insatisfaction ?



Les sources de satisfaction les plus citées sont :

- le degré d'autonomie,
- la diversité des tâches à effectuer,
- le contact avec le public
- les relations de travail dans l'entreprise,

...et dans une moindre mesure les conditions de vie et les conditions de travail.

Les sources d'insatisfaction sont :

- le niveau de rémunération,
- les perspectives de carrière,

- la reconnaissance sociale du métier.
- Par contre, "les rythmes et horaires de travail", qui n'étaient pas proposés comme modalité de réponse sont arrivés en seconde position dans la question précédente (Q 45) et peuvent, de ce fait, être ajoutés à l'inventaire des sources d'insatisfaction<sup>19</sup>.

#### 47. Quelles sont, selon vous les principales évolutions du métier ?

Cette question ouverte a recueilli 782 remarques. Celles-ci ont été recodées et regroupées autour de plusieurs thématiques. Un comptage des réponses sur chaque thème n'a pas de sens, puisque beaucoup de réponses pourraient être classées sous plusieurs thèmes. Nous avons choisi de citer des exemples de réponses significatives sous chaque modalité :

##### 5.5.2 L'évolution de la demande et du marché

- Accueil d'un nouveau public (handicapé, public en insertion...), la demande est là, les moyens pour y répondre (formation entre autre) le sont moins.
- Adaptation à un public plus actif / Rôle social de plus en plus prononcé (problème de petites retraites pour les participants)/ Rôle au niveau de la santé.
- Changement de public (handicapés, personnes âgées), problème d'investissement des parents d'élèves, le sport devient une activité de consommation.
- 
- De nombreux styles de danse apparaissent, d'autres disparaissent, et il faut toujours tenir compte des envies du public !
- 
- De plus en plus de personnes (enfants, adultes, seniors) viennent pratiquer le sport. Evolution du nombre de licenciés. Evolution des moyens mis en place.
- 
- Dérive consumériste
- 
- Les évolutions de notre métier font que je me suis occupée des enfants, puis des adultes, et maintenant des seniors; actuellement la population est plutôt vieillissante et peut apporter du travail. Ce métier a toujours à nous apprendre et nous permet de rencontrer beaucoup de personnes; il y a toujours du relationnel dans ce métier, et j'apprécie.
- 
- Des relations plus fortes avec les écoles pour créer une passerelle plus solide entre sport scolaire et sport fédéral

##### 5.5.3 Evolutions de l'environnement économique

- De la demande toujours croissante, mais de moins en moins de subventions pour le secteur associatif qui finance mon emploi (club), donc grosse perte de pouvoir d'achat. Il est très difficile de répercuter toutes les augmentations. Les prestations deviennent trop chères et les clients plus regardants. 24€ de l'heure en travailleur indépendant pour un BEES (2ème) degré qui apporte des moyens techniques (informatique, vidéo...), c'est à peine plus que pour faire des ménages (18€ à 22€ de l'heure brut)!!!
- 

---

<sup>19</sup> - modalité à rapprocher des conditions de vie et des conditions de travail, pourtant jugées globalement satisfaisantes dans la question 46.

- ❑ La professionnalisation dans l'encadrement sportif augmente les propositions d'emplois mais il y a toujours le souci du financement pour les employeurs (associations sportives).
- ❑ Manque de bénévoles. "Professionnalisation" des associations. Augmentation des cotisations. Distinction de plus en plus marquée entre le secteur loisirs et le secteur compétition.

#### 5.5.4 Des évolutions négatives de différentes natures...

Plusieurs remarques générales portent sur l'absence de perspectives de carrière, les rémunérations, les problèmes de statut....

- ❑ Aucune précarité, bas salaire, reconnaissance inexistante!
- ❑ Aucune, je suis vacataire depuis 20 ans, cette année on me demande de ne pas dépasser 910 heures à la ville de Paris, donc je dois amputer mon salaire de 200 €/mois.
- ❑ Ce n'est pas une évolution mais une régression.
- ❑ Concurrence "déloyale" avec des jeunes diplômés qui "cassent" les prix! On ne peut être payé pareil à 20 ans qu'à 50 ans, après plus de 20 ans d'expérience.
- ❑ De moins en moins bien payé pour un métier très fatigant (surtout dans le privé).
- ❑ La précarité en heures, la baisse des salaires, la spécialisation, (les nouveaux brevets sportifs) la diminution du service public au profit du privé et la disparition des valeurs et services au public avec l'apparition d'activités commerciales au mépris des actions scolaires et associatives moins rentables
- ❑ Précarité du poste d'entraîneur de football (même amateur)

#### 5.5.5 Développement de la professionnalisation et de nouvelles compétences

- ❑ Application de la convention collective/ Professionnalisation
- ❑ Besoin d'adaptation à la professionnalisation et aux réalités économiques.
- ❑ Concurrence accrue, nécessité d'élargir ses connaissances au delà de la pratique sportive (vie associative, psychologie...).
- ❑ De plus en plus la professionnalisation, et la capacité à tout faire (les élus associatifs se désengagent de leur fonction); d'où l'importance d'être très motivé pour conserver l'emploi et l'association ouverte. On veut tout mais on ne veut pas s'impliquer.
- ❑ 3 principales évolutions :
  1. *Le poste de chef de projet évolue territorialement en fonction des enjeux sportifs retenus par les partenaires opérationnels et financiers. Le niveau de spécialisation dans des domaines précis comme la promotion pour la santé, l'éducation, l'insertion, l'aménagement du territoire, la compétition de haut niveau (...) sont autant de domaines qu'il faut apprendre à maîtriser en participant au maillage des réseaux.*
  2. *L'obligation d'évaluation des processus et des résultats, et des finances des projets*
  3. *Les outils de communication internes et externes*
- ❑ Evolution 1: De plus en plus d'encadrement de la pratique vers la gestion pratique.
- ❑ Evolution 2: Devoir trouver, créer les financements de son emploi et de sa pratique.
- ❑ Il faut être de plus en plus polyvalent, maîtriser de plus en plus de plus en plus de paramètres, sans avoir aucune reconnaissance supplémentaire.
- ❑ La professionnalisation pour les animateurs sportifs (création d'un CQP ALS) et la CCNS.
- ❑ Une évolution vers l'animation sportive et la gestion du développement du club au détriment des compétences nécessaires pour former des compétiteurs

#### 5.5.6 Evolution du système de formation et son impact sur le marché du travail

Ces remarques expriment des inquiétudes face au développement de nouveaux diplômes et à la concurrence qui peut en résulter.

- ❑ Arrivée sur le marché de l'enseignement de personnes passant par la filière BPJEPS qui selon moi ne correspond pas totalement à la demande du marché sur les compétences apportées.
- ❑ Baisse de la valorisation salariale du diplôme du brevet d'état. Nivelé par le "bas" avec l'arrivée de BPJEPS sur une approche loisir polyvalence. Dévalorisation de l'expérience acquise des BE voile ayant des années d'expérience sur des structures solides, à cause de nouveaux diplômés que je trouve bien légers comme leur salaire. Pas de valorisation salariale des formateurs dans le domaine fédéral.
- ❑ Changement de diplôme pour enseigner avec les CQP.
- ❑ Flou sur la diversité et les prérogatives des diplômés; multiplicité des prescripteurs d'activités sportives (CG, Com Com, communes, asso, indép, SA, entreprises, voyagistes...). Baisse générale du niveau de compétence des nouveaux diplômés entraînant une dévalorisation accrue de notre métier. Précarité de nombreux intervenants. Difficulté de la clientèle à payer le coût réel d'une prestation. Elargissement de la demande. Recherche de nouveaux produits.
- ❑ Recrudescence de la concurrence européenne, dévaluation des diplômes avec risque de concurrence sauvage.
- ❑ Le BPJEPS tire le niveau général des encadrants vers le bas. Ce sont des constatations personnelles sur la pratique de mon activité: la voile.
- ❑ le ministère Jeunesse et Sport tente de revoir à la baisse la qualité de notre diplôme et l'ensemble de nos prérogatives professionnelles, alors que le métier de BE commence à se professionnaliser et que la formation en CREPS tend à être reconnue comme un gage de qualité ! Il y aura sur le marché du travail des emplois précaires (nous, anciens BE) et d'autres très très précaires (BPJS, nouveaux diplômés). Les employeurs ne sauront pas à qui se fier. Faudra-t-il brader nos compétences ?

### 5.5.7 Remarques sur la Convention Collective Nationale du Sport

Beaucoup de remarques sur l'effet positif attendu de la CCNS, même si certains sont plus réservés sur son impact à court terme.

- ❑ Enfin une convention du sport! après 30 ans de métier!
- ❑ Positif baisse des rémunérations pour le négatif, existence de la convention collective sur le sport pour le positif.
- ❑ Depuis la CCNS, qui je pense est une bonne chose pour nous en ce qui concerne la reconnaissance des métiers du sport et du droit du travail, nous allons droit vers une Professionnalisation; cependant il reste encore un fossé entre cette Professionnalisation et un diplôme fédéral qui permet d'encadrer 11 h/ semaine.
- ❑ Une nouvelle convention collective du sport mise en place, mais comment va t-elle être prise en application pour les entraîneurs?
- ❑ La convention collective nationale du sport nous permet d'être davantage reconnus avec des statuts et des fiches de poste bien déterminés, mais aujourd'hui le travail que nous effectuons sur le terrain n'est pas mis en valeur et les conditions de travail se dégradent. Je pense également que les jeunes changent et que nos méthodes de travail n'évoluent et ne se diversifient pas assez rapidement.
- ❑ Le sport devient une branche socioprofessionnelle à part entière et l'on nous demande de moins en moins quel est notre "vrai" métier. La convention collective du sport y aide particulièrement.

### 5.5.8 Les évolutions du monde associatif et du bénévolat

- ❑ Au delà du métier, c'est la capacité des associations sportives à développer une économie autour de leur activité qui conditionnera l'évolution des métiers. Aujourd'hui, les associations sont loin d'être des "systèmes" efficaces pouvant s'appuyer sur des pros pour faire avancer le développement de leurs activités.
- ❑ Déqualification des personnels; désengagement des bénévoles au profit du professionnel sans reconsidération des salaires. Les gens de terrains allient très souvent des compétences très diverses en terme de relation humaine, gestion, langues (je parle couramment 3 langues), de connaissances techniques (matériel, entretien, maintenance), de réglementation et d'autres encore, qui ne sont pas prises en compte par les grilles de nos conventions. Nos employeurs se tiennent de façon trop stricte à ces grilles.
- ❑ La mort du bénévolat dans le monde associatif! A cause du diplôme à tout prix.
- ❑ Manque de bénévoles. "Professionnalisation" des associations. Augmentation des cotisations. Distinction de plus en plus marquée entre le secteur loisirs et le secteur compétition.

#### 48. Avez-vous d'autres remarques à formuler sur votre carrière ou votre avenir professionnel ?

Cette dernière question ouverte a recueilli 434 réponses que nous avons recodées selon une quinzaine de thèmes qui apparaissent les plus fréquemment.

	Effectif	%
Remarques positives sur le métier	22	5,1%
Remarques sur les rémunérations	48	11,1%
Remarques sur la sécurité de l'emploi	33	7,6%
Inquiétudes exprimées sur l'avenir professionnel	52	12,0%
Remarques sur la pénibilité du métier et l'usure physique	14	3,2%
Remarques sur les horaires ou le nombre d'heures	17	3,9%
Souhait exprimé de formation et d'évolution professionnelle	23	5,3%
Fin de carrière, reconversion	30	6,9%
Remarques sur le statut	21	4,8%
Remarques sur le bénévolat et le monde associatif	25	5,8%
Manque de reconnaissance sociale	39	9,0%
Remarques sur les politiques sportives	48	11,1%
Remarques sur les formations et les diplômes	5	1,2%
Autre, divers	57	13,1%
Total / réponses	434	

*Interrogés : 1237 / Répondants : 360 / Réponses : 434  
Pourcentages calculés sur la base des réponses*

Les profils de modalités sur cette question indiquent plusieurs spécificités :

- selon l'âge et le sexe :
  - o les inquiétudes sur l'avenir professionnel et sur la fin de carrière concernent davantage les sportifs en milieu de carrière (30 à 40 ans) et les femmes,
  - o la pénibilité et l'usure physique préoccupent plutôt les femmes et les plus de 40 ans,
  - o les remarques sur la rémunération émanent plus souvent des plus jeunes.
- selon les fonctions occupées :
- les thèmes de la rémunération, de la sécurité de l'emploi, de la pénibilité et de l'usure physique sont plus souvent évoqués par les sportifs à dominante "compétition" que par ceux à dominante "loisirs".

## 5.6. Les questions spécifiques aux travailleurs indépendants









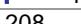
---

La question 18 permet de dénombrer 208 travailleurs indépendants pour l'ensemble de l'enquête.



Nous présentons ci-dessous les principaux résultats les concernant à travers une sélection de questions spécifiques à cette catégorie, ainsi qu'à d'autres questions de l'enquête.

## 5.6.1 Signalétique et parcours professionnel

### Age



	Effectif	%
20 - 24 ans	 10	4,8%
25 - 29 ans	 31	14,9%
30 - 34 ans	 39	18,8%
35 - 39 ans	 34	16,3%
40 - 44 ans	 40	19,2%
45 - 49 ans	 28	13,5%
50 - 54 ans	 16	7,7%
55 - 59 ans	 9	4,3%
65 ans et plus	 1	0,5%
Total	208	

### Sexe

	Effectif	%
Masculin	 181	87,4%
Féminin	 26	12,6%
Total	207	





Les TI sont en moyenne plus âgés que la moyenne des répondants et souvent des hommes.

### Avant de travailler dans le secteur du sport, avez-vous travaillé dans un autre secteur ?

	Effectif	%
Oui	 133	64,3%
Non	 74	35,7%
Total	207	


## 5.6.2 Temps de travail et part du sport dans les revenus

### Sport : nombre d'heures rémunérées par semaine ?

	Effectif	%
moins de 20h	 41	27,7%
20h à 34h	 49	33,1%
35h	 29	19,6%
36h et plus	 29	19,6%
Total	148	

Le nombre d'heures hebdomadaire dans le sport est plus faible que pour l'ensemble des répondants.

### Hors secteur sport : nombre d'heures rémunérées par semaine ?

	Effectif	%
moins de 20h	 27	55,1%
20h à 34h	 9	18,4%
35h	 9	18,4%
36h et plus	 4	8,2%
Total	49	

## Sport : Heures travaillées en 2006 ?

	Effectif	%
Moins de 800h	47	31,1%
de 800h à moins de 1600h	51	33,8%
1600h	37	24,5%
Plus de 1600h	16	10,6%
Total	151	

## Total heures travaillées : Sport + Hors secteur sport (Q13.1+Q13.2)

	Effectif	%	Rappel population totale
moins de 800h	30	18,9%	17,0%
de 800h à moins de 1600h	57	35,8%	25,2%
1600h	41	25,8%	39,2%
plus de 1600h	31	19,5%	18,5%
Total	159		

Le volume global d'heures dans le sport et en dehors du sport est plus faible que pour l'ensemble de la population interrogée. Un plus grand nombre de TI déclarent en effet travailler entre 800 heures et 1600 heures en prenant en compte l'ensemble de leur activité.

## Combien de semaines avez-vous travaillé dans le secteur du sport en 2006?

	Effectif	%
Moins de 20	33	18,3%
de 20 à moins de 32	31	17,2%
de 32 à moins de 51	96	53,3%
51 et plus	20	11,1%
Total	180	

Une majorité se situe entre 2/3 temps et plein temps dans le sport.

Un peu plus d'un tiers déclare travailler moins de 20 semaines par an dans le sport.

## Quelle part de vos revenus représentent vos activités sportives ?

	Effectif	%
Moins de 25%	26	12,8%
25% à 50%	21	10,3%
50% à 75%	17	8,4%
Plus de 75%	23	11,3%
100%	116	57,1%
Total	203	

Même si les TI sont moins nombreux que les autres à déclarer tirer 100 % de leur revenu du sport, on remarquera néanmoins que l'échantillon des répondants est constitué de TI qui travaillent majoritairement dans le sport par rapport à leurs autres activités ou sources de revenus.



### 5.6.3 La formation

**Parmi les diplômés professionnels ci-dessous, duquel (ou desquels) êtes-vous titulaire ?**

	Effectif	%
BEES 1er degré et autres BE sportifs	158	76,7%
Brevets fédéraux (toutes cat)	67	32,5%
Licence STAPS	20	9,7%
BEES 2e degré	34	16,5%
Maîtrise et 3e cycle STAPS	21	10,2%
DEUST et DEUG STAPS	21	10,2%
BP JEPS	27	13,1%
BAPAAT	8	3,9%
BEATEP	2	1,0%
BNSSA	1	0,5%
DU ou lic. pro. connexes (prépa physique, psy du sport, nautique, etc.)	3	1,5%
Aucun diplôme	2	1,0%
Autres	8	3,9%
<b>Total/ répondants</b>	<b>206</b>	

*Interrogés : 208 / Répondants : 206 / Réponses : 372*

La structure des diplômes des TI est comparable à celle de la population totale, mais la proportion de BE y est plus importante (3/4 des répondants comparée à 2/3 pour l'ensemble de la population).

**Etes-vous passé par une filière de formation sportive ?**

	Effectif	%
Centre de formation	92	46,9%
Sport étude	6	3,1%
Pôle	6	3,1%
Autre (précisez) :	27	13,8%
Je ne suis passé par aucune filière de formation	69	35,2%
<b>Total/ répondants</b>	<b>196</b>	

*Interrogés : 208 / Répondants : 196 / Réponses : 200*

*Pourcentages calculés sur la base des répondants*

Ils sont plus nombreux à être passés par un centre de formation.

**Estimez-vous que votre parcours de formation vous a bien préparé à l'exercice de votre emploi actuel ?**

	Effectif	%
Oui, parfaitement	76	39,0%
Oui, moyennement	85	43,6%
Non, pas réellement	23	11,8%
Non, pas du tout	11	5,6%
<b>Total</b>	<b>195</b>	

**Avez-vous suivi une formation professionnelle dans le secteur du sport au cours des 5 dernières années ?**

	Effectif	%
Oui	124	60,8%
Non	80	39,2%
<b>Total</b>	<b>204</b>	

## Si oui, combien de formations avez-vous suivies ?

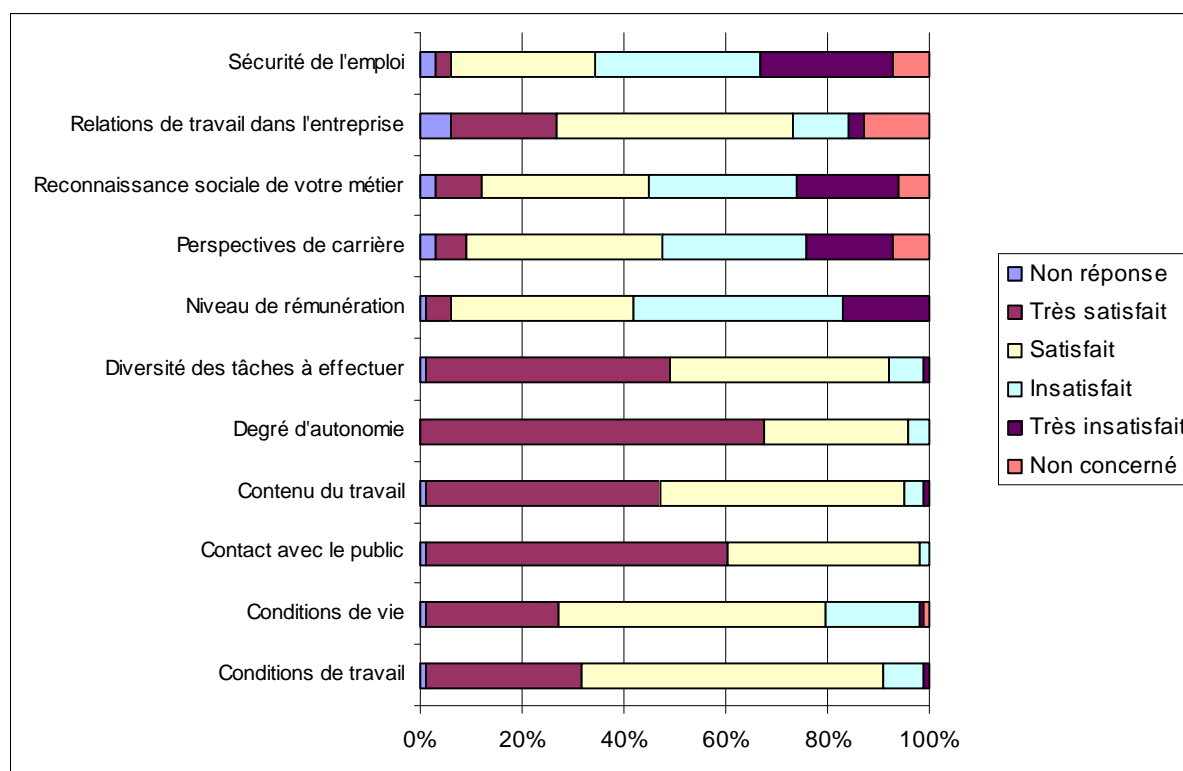
	Effectif	%
1 formation	55	43,7%
2 formations	35	27,8%
3 et plus	36	28,6%
Total	126	

Les TI sont moins nombreux à déclarer s'être formés au cours des 5 dernières années.

## Pour quelles raisons ?

	Effectif	%
Accent mis sur des contenus manquants dans la formation	27	23,1%
Accent mis sur l'expérience professionnelle	4	3,4%
Accent mis sur la nécessité de formation continue.	2	1,7%
Accent mis sur les évolutions du métier	2	1,7%
Autres, divers	21	17,9%
Critiques sur le système des diplômes	1	0,9%
Décalage entre formation reçue et métier pratiqué	15	12,8%
Formation jugée trop courte	1	0,9%
Formations jugées trop théoriques ou manquant de périodes pratiques	4	3,4%
Points de vue critiques sur la (les) formation(s) reçue(s)	4	3,4%
Points de vue positifs sur la (les) formation(s) reçue(s)	36	30,8%
Total	117	

## Dans l'exercice de votre métier, quelles sont vos sources de satisfaction ou d'insatisfaction ?



Dans l'ensemble, les points de vue exprimés par les TI sont plus souvent positifs que ceux des autres répondants à l'enquête, à l'exception de la sécurité l'emploi. C'est sur l'autonomie et le contact avec le public que les opinions des TI sont les plus positives.

## 5.6.4 Questions spécifiques aux TI

### 50. Pour quelles raisons êtes-vous travailleur indépendant...

	Effectif	%
C'est le statut le plus courant pour mon activité	80	41,9%
Par défaut	22	11,5%
Par choix personnel	70	36,6%
Pour pouvoir exercer plusieurs activités (sport + autre)	60	31,4%
Pour une autre raison	34	17,8%
Total/ répondants	191	

Interrogés : 1237 / Répondants : 191 / Réponses : 266  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

### 51. Disciplines sportives encadrées - TI (recodage suivant catégories Q26)

	Effectif	%
VTT et cyclisme	55	26,4%
Sports de raquettes (Tennis)	38	18,3%
Randonnée, escalade, course d'orientation, canyoning, spéléo, montagne	25	12,0%
Sports aériens (parachutisme, parapente)	32	15,4%
Sports de neige (ski, raquettes, snow)	29	13,9%
Sports nautiques hors natation (voile, kayak, kitesurf...)	29	13,9%
Gymnastique	12	5,8%
Natation, plongée	10	4,8%
Sports de combats et arts martiaux	9	4,3%
Accrobranche ou GEA (Grimpe encadrée dans les arbres)	8	3,8%
Sports mécaniques (automobile, 4x4)	6	2,9%
Equitation et autres pratiques équestres	5	2,4%
Sports collectifs (dont football)	5	2,4%
Golf	2	1,0%
Athlétisme	2	1,0%
Total/ répondants	208	

Interrogés : 1237 / Répondants : 208 / Réponses : 267  
 Pourcentages calculés sur la base des répondants

La population de TI répondants est assez concentrée sur quelques disciplines : cyclisme, tennis, sports de nature.

### Pour combien d'entreprises différentes avez-vous travaillé en 2006 ?

	Effectif	%
0	14	7,4%
1	54	28,4%
2	48	25,3%
3	21	11,1%
4	13	6,8%
5	13	6,8%
6 - 9	11	5,8%
10 - 19	8	4,2%
20 - 40	8	4,2%
Total	190	

La question n'avait de sens que pour les TI exerçant via des entreprises, mais non pour ceux qui exercent directement avec une clientèle particulière.

## 49. TI - Code NAF (Recodage)

	Effectif	%
926C - Autres activités sportives	92	76,7%
Codes erronés	7	5,8%
927C - Autres activités récréatives	5	4,2%
741G - Conseil pour les affaires et la gestion	2	1,7%
804D - Autres enseignements	2	1,7%
913E - Organisations associatives n.c.a.	2	1,7%
930L - Autres soins corporels	2	1,7%
452U - Autres travaux spécialisés de constructions	1	0,8%
524W - Commerce de détail d'articles de sport et de loisir	1	0,8%
714B - Location d'autres biens personnels et domestiques	1	0,8%
741J - Administration des entreprises	1	0,8%
748A - Studios et autres activités photographiques	1	0,8%
748J - Organisation de foires et salons	1	0,8%
926A - Gestion d'installations sportives	1	0,8%
960 - Activités indifférenciées des ménages etc.	1	0,8%
Total	120	

La question n'est pas toujours bien renseignée (57% de non réponses et près de 6% de codes inexploitable). Elle montre cependant que les 3/4 des TI en capacité de donner leur code ont bien le sport comme activité principale (code 926C).

## 6. ESSAI DE TYPOLOGIE DES SPORTIFS A PARTIR DE L'ENQUETE

### 6.1. Méthodologie

L'abondance des données caractérisant à la fois les individus, leur situation professionnelle et leur parcours, permet de mieux cerner le profil des différentes sous-populations ayant répondu à l'enquête.

Nous utiliserons les **profils de modalité**.

C'est un traitement statistique qui permet d'évaluer le comportement spécifique d'une population ou sous-population en la comparant au comportement de la population totale. Le profil de modalité pointe tous les écarts significatifs par rapport à la moyenne.

Exemple :

A la question "*Combien d'heures avez-vous travaillé en 2006 dans le sport*", les salariés qui ont répondu "*moins de 800 heures*" (soit 24% des répondants) se distinguent de l'ensemble de la population sur les points suivants : \*

- proportion de femmes plus élevée (40% contre 30% dans l'ensemble de l'enquête).
- proportion de personnes ayant travaillé avant dans un autre secteur plus élevée (68% contre 59% en moyenne)
- -etc...

Les profils de modalité indiquent les caractéristiques *relatives* d'une sous-population, et non ses caractères *absolus*.

Par souci de lisibilité, nous ne les présentons pas toujours avec les précautions de langage qui s'imposent pour commenter des caractéristiques qui ne sont que relatives (plutôt..., plus fréquemment..., plus souvent..., etc.). Le lecteur gardera en tête qu'il ne s'agit pourtant que de caractéristiques relatives.

## 6.2. Les profils de modalité remarquables

Nous avons identifié plusieurs sous-populations remarquables à partir de différentes variables d'âge, de sexe, de statut, de temps de travail, etc. Nous les présentons dans un premier temps. Dans un second temps, ces différents profils de modalité seront croisés pour produire une typologie générale de la population enquêtée.

Les profils traités sont les suivants :

### 6.2.1 Le degré de professionnalisation dans le sport

Il peut être appréhendé à partir des 2 variables "volume horaire travaillé dans le sport" d'une part et "pourcentage de revenus tiré du sport" d'autre part. Leur corrélation est logiquement assez forte comme le montre le tri croisé ci-dessous :

#### Part du revenu tiré des activités sportives / Heures travaillées dans le sport en 2006

Khi2=185,4 ddl=12 p=0,001 (Très significatif)

	Moins de 800h	de 800h à moins de 1600h	1600h	Plus de 1600h	Total
Moins de 25%	31	5	7	8	12
25% à 50%	17	7	4	3	8
50% à 75%	8	10	3	2	6
Plus de 75%	5	12	4	6	7
100%	39	66	81	81	67
Total	100	100	100	100	100

Le tableau montre une forte corrélation positive à une exception près :

- Une part non négligeable des individus tire 100% de son revenu du sport tout en y effectuant moins de 800 heures annuelles (près de 40% des sportifs travaillent moins de 800 heures par an). L'analyse de cette sous-population montre que ce groupe est constitué plutôt de femmes jeunes, récemment entrées dans le secteur, sous statut CDD et généralement à multi-employeurs.
- L'inverse (beaucoup d'heures et faible part des revenus) est peu fréquent et s'explique souvent par des situations atypiques (en terme de statut, notamment avec le mixage de statut fonction publique et exercice d'une activité dans le champ associatif).

### **Le profil de ceux qui travaillent moins de 800 heures par an dans le sport**

- Il s'agit plus souvent de femmes ayant travaillé auparavant dans un autre secteur d'activité, et entrées tardivement dans le secteur du sport.
- Plutôt plus âgés (fréquence élevée des plus de 40 ans).
- Sous statut CDD, avec peu d'ancienneté dans le secteur, et logiquement plus d'heures de travail hors du secteur que la moyenne.
- Leur part de revenu tiré du sport est inférieure à 50%.
- Ils sont souvent employés de profession sport.
- Ils souhaitent augmenter leur nombre d'employeurs et/ou leur nombre d'heures à l'avenir.

### **Le profil de ceux qui travaillent de 800 à 1600 heures**

- Ce sont plus souvent des TI encadrant plusieurs disciplines, ayant de l'ancienneté (> 10 ans).
- Ils sont plutôt plus âgés que les autres (40 ans et plus).
- Ils ont souvent un plus grand nombre d'employeurs et sont plus fréquemment soit en CDD soit TI.
- Ils ont vu leur volume horaire augmenter ces 2 dernières années.

### **Le profil de ceux qui travaillent 1600 heures ou plus**

- Ce sont majoritairement des hommes qui tirent 100% de leur revenu du sport.
- Ils se situent plutôt dans 2 tranches d'âges : 35-39 ans (milieu de carrière) ou au contraire au-delà de 50 ans.
- Ils sont rentrés entre 1995 et 2000 dans le sport et ont donc déjà une certaine ancienneté professionnelle.
- Ils sont plus nombreux à occuper d'autres fonctions dans l'entreprise (fonctions de développement, fonctions d'encadrement-coordination...).
- Ils sont le plus souvent en CDI et sont mono-employeur ; ils travaillent moins fréquemment que les autres hors du sport.
- Ils sont plus nombreux que la moyenne à vouloir changer d'emploi tout en restant dans le secteur du sport.

## **6.2.2 La part de revenu tiré du sport**

### **Ceux qui tirent moins de 50% de leur revenu de leur activité sportive sont plutôt :**

- Des éducateurs à dominante loisirs
- De sexe féminin
- Plus âgés que la moyenne (40 ans et plus)
- Exerçant dans les sports de combat (arts martiaux + escrime).
- Issus d'entreprises de plus de 20 salariés
- Entrés plus tardivement que la moyenne dans le secteur du sport
- Mais ayant moins d'ancienneté
- Des éducateurs travaillant moins que les autres dans le secteur (volumes horaires et volumes hebdomadaire) mais plus que les autres hors du secteur

- Ils ont un niveau de formation générale plus faible (part des CAP-BEP plus élevée)
- Ils assument rarement d'autres fonctions dans l'entreprise
- Ils considèrent que leur formation les a bien préparés à leur activité
- Ils souhaitent augmenter leur nombre d'heures dans le sport ces 3 prochaines années et ne souhaitent pas au contraire augmenter leur nombre d'heures hors du sport.

**Ceux qui tirent de 50% à 75% de leur revenu de leur activité sportive sont plutôt :**

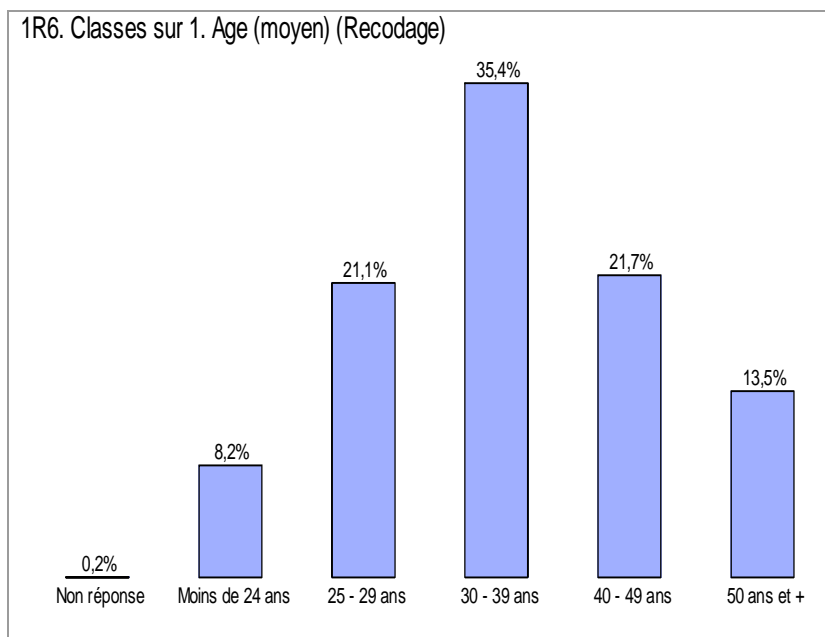
- Des éducateurs plus jeunes (part des 20-24 ans plus importante)
- Ils ont des volumes horaires plus élevés que le groupe précédent (volume hebdomadaire et annuel)
- Ils sont sous statut CDD
- Plus fréquemment sous statut de TI
- Ils souhaitent augmenter leur volume horaire dans le sport les 3 prochaines années, mais également diminuer le nombre d'employeurs
- Ils encadrent plusieurs disciplines
- Ils ont plus souvent travaillé dans un autre secteur avant d'entrer dans le sport

**Ceux qui tirent 100% de leur revenu du sport sont plutôt :**

- D'âge moyen (30-35 ans et plus généralement 30-39 ans)
- Ils n'ont pas travaillé dans le sport auparavant
- Ils travaillent moins fréquemment hors du sport
- Ils n'ont pas connu de période d'inactivité depuis leur entrée dans le sport
- Ils exercent plus fréquemment dans les sports de raquette
- Ils sont plus souvent en situation d'encadrement d'activités sportives
- Ils travaillent dans des entreprises de 3 à 9 salariés
- Ils sont plus souvent titulaires d'un BE 2<sup>e</sup> degré
- Ils souhaitent plus fréquemment changer d'entreprise dans les 3 prochaines années, mais en restant dans le secteur du sport

### **6.2.3 L'âge reste une variable déterminante des parcours**

Les âges des répondants sont assez diversifiés, mais se répartissent de façon très uniforme autour de la tranche 30-39 ans.



Les profils de modalité pointent les spécificités de ces différents groupes :

#### Les moins de 24 ans

- Ils travaillent plus souvent en CDD et comportent une plus forte proportion de femmes que la moyenne
- Ils travaillent un plus faible nombre d'heures dans le sport, mais souhaitent très clairement le voir augmenter dans les prochaines années
- Ils viennent plus souvent des filières STAPS<sup>20</sup> et déclarent plus souvent que la moyenne avoir choisi leur métier dans la continuité des études.
- Ils sont plus présents dans les sports collectifs (foot et basket)
- Ils sont plus nombreux à déclarer une formation générale de niveau bac

#### Les 25-29 ans

Ils ont des caractéristiques similaires à celles des moins de 24 ans (cf. supra) avec toutefois plus d'ancienneté. Ils présentent également d'autres spécificités :

- Ils expriment plus fréquemment des insatisfactions par rapport au métier et souhaitent plus souvent changer de poste tout en restant dans le sport
- Ils sont toujours en CDD, mais avec un nombre d'heures de travail dans le sport plus élevé.
- Ils ont fait des formations depuis qu'ils sont entrés dans le secteur et souvent d'une durée assez longue. Plusieurs sont par exemple entrés avec un diplôme de la filière STAPS et ont passé leur BE une fois dans le secteur comme le montrent des durées de formations supérieures à 1000 heures.

#### Les 30-39ans

Il s'agit de la tranche d'âge la plus importante (20 % de la population)

- La proportion d'hommes y est plus forte que la moyenne,
- Ils sont clairement plus professionnalisés (totalité de leurs revenus tirés du sport et volume horaire important)

<sup>20</sup> - Rappelons que les diplômes de la filière STAPS sont très souvent associés au BE



- Leur formation générale est plus souvent de niveau bac + 2
- Ils sont moins souvent multi-employeurs que ceux des autres tranches d'âge
- Ils expriment cependant plus que les autres un désir de mobilité (changer d'entreprises tout en restant au sein du secteur).

#### **Les 40-50 ans**

- Ils sont entrés plus tardivement que les autres dans le secteur<sup>21</sup>, mais ils ont également plus souvent travaillé dans un autre secteur avant d'entrer dans le sport
- Leur niveau de formation générale est en général plus faible
- Ils comprennent une part de TI plus importante, ainsi qu'une part de salariés pluri-employeurs.

#### **Les plus de 50 ans**

- Comportent une part de femmes plus importante que la moyenne
- Ils ont travaillé auparavant dans un autre secteur et sont entrés tardivement dans le sport
- Une partie d'entre eux travaillent peu d'heures (moins de 800 heures) et ont une faible part de leur revenu qui vient du sport.
- Leur niveau de formation générale est plutôt plus faible que la moyenne (infra-bac)
- Quelques disciplines sont plus fréquemment représentées dans cette tranche d'âge que dans les autres : gymnastique, tennis, activités d'entretien

#### **Un effet "âge" très marqué**

En définitive les différences les plus significatives que l'on peut retenir sont les suivantes :

#### **Les jeunes entrent plus tôt dans le sport avec un niveau de formation générale plus poussée.**

- Les niveaux Bac et Bac + caractérisent les tranches d'âge de moins de 25 ans. Les plus anciens sont plus souvent restés sur des niveaux infra-bac.
- Les filières STAPS commencent timidement à apparaître chez les plus jeunes, mais elles restent associées à la détention d'un BE (cf. infra).

#### **Les plus âgés sont nombreux à être entrés tardivement dans le secteur**

On note une différence très nette dans les âges d'entrée selon l'âge des individus comme le montre le tri croisé ci-dessous :

---

<sup>21</sup> - cf. infra le tri croisé entre âge et âge d'entrée

## Tri croisé Age d'entrée dans le secteur sport / Age des individus

Tableau : % Colonnes.  $\chi^2=466,2$   $ddl=20$   $p=0,001$  (Val. théoriques < 5 = 7)

Age des individus Age d'entrée dans le sport	Moins de 24 ans	25 - 29 ans	30 - 39 ans	40 - 49 ans	50 ans et +	Total
Moins de 15 ans	1	1	1	1	1	1
15 à 19 ans	39	21	13	8	9	15
20 à 24 ans	60	58	39	35	17	41
25 à 34 ans		19	45	28	32	30
35 à 44 ans			3	25	24	10
45 ans et plus				3	17	3
Total	100	100	100	100	100	100

Les plus âgés sont entrés nettement plus tardivement dans le secteur, notamment les plus de 40 ans :

- 28% des 40-49 ans sont entrés après 35 ans
- cette proportion atteint 41% pour les plus de 50 ans.

La pyramide d'âge générale est certes équilibrée, mais cet équilibre serait dû à des entrées en cours de carrière qui viendraient compenser les sorties, également nombreuses en cours de carrière. Cette hypothèse est confirmée par la pyramide d'ancienneté qui indique que **27% des plus de 50 ans ont moins de 2 ans d'ancienneté.**

### Mais le temps de travail reste insuffisant quel que soit l'âge des sportifs interrogés

- Les temps de travail sont faibles en début de carrière, marquant ainsi une entrée progressive dans le secteur.
- Ils s'élèvent ensuite à partir de 25 ans jusqu'au temps plein, mais uniquement pour ceux qui peuvent l'obtenir
- Ils peuvent éventuellement redescendre après 45- 50 ans, où la part de temps partiel est plus élevée que la moyenne.
- Les souhaits exprimés par rapport au temps de travail pour les 3 prochaines années reflètent clairement le déficit chronique d'heures de travail tout au long de la vie professionnelle :

## Tri croisé Age / Souhait d'évolution du volume horaire annuel

Tableau : % Lignes.  $\chi^2=48,7$   $ddl=10$   $p=0,001$  (Très significatif)

	Constant	Augmente r	Diminuer	Total
Moins de 24 ans	28,8	65,8	5,5	100,0
25 - 29 ans	61,4	32,6	5,9	100,0
30 - 34 ans	57,9	29,6	12,4	100,0
35 - 39 ans	57,2	32,2	10,6	100,0
40 - 49 ans	55,4	34,1	10,4	100,0
50 ans et +	48,2	34,5	17,3	100,0
Total	54,9	34,7	10,5	100,0

Les plus jeunes (moins de 24 ans) sont beaucoup plus nombreux à souhaiter une augmentation de leur volume horaire. **A partir de 25 ans, une proportion constante de la population des sportifs (un tiers) souhaite augmenter ses heures dans le**

**sport.** Ce n'est véritablement qu'à partir de 50 ans et plus que le souhait de voir diminuer le volume horaire devient plus fréquent.

## 6.2.4 La formation

La formation est abordée au travers de plusieurs questions de l'enquête qui, lorsqu'elles sont croisées, donnent une image assez contrastée de la population des sportifs.

- **Le niveau de formation générale** est assez différencié selon les tranches d'âge (cf. supra).
- **Les titres et diplômes professionnels** sont très marqués par l'omniprésence du BEES. Les 2/3 des sportifs interrogés en sont titulaires, mais il apparaît également en association très fréquente avec tous les autres titres et diplômes professionnels.

### Titulaires d'un diplôme professionnel : co-occurrences des titres

Tableau : % Colonnes

	BEES 1	Brevets fédéraux (toutes cat)	Filière STAPS	BEES 2	BP JEPS	BAPAAT	BEATEP	BNSSA	DU ou licences pro. connexes <sup>22</sup>	Total
BEES 1		47	45	35	32	43	35	13	44	26
Brevets fédéraux (toutes cat)	38		29	23	35	30	33	22	7	21
Filière Staps	33	26		33	16	9	8	43	33	32
BEES 2	9	7	12		5	4		9	11	7
BP JEPS	6	9	4	4		9	13	13	4	5
BAPAAT	4	3	1	2	4		5			2
BEATEP	2	2	1		3	3				1
BNSSA		1	2	1	2					1
DU ou lic. pro.	2		1	2	1					1
Autres	6	4	5	1	2	1	8			4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

- Les 2/3 des sportifs interrogés sont titulaires du BE, qui reste clairement le diplôme dominant dans le secteur.
- Il est très fréquemment associés à tous les autres brevets du sport :
  - o **La moitié des titulaires de brevets fédéraux, 43% des Bapaat et un tiers des BP ou Beatep sont également titulaires du BE.**
  - o Mais c'est également le cas pour **45% des titulaires des différents diplômes de la filière STAPS** (Deug licence, ou maîtrise), ou d'autres DU.
  - o Ces derniers sont par ailleurs également titulaires de brevets fédéraux pour 29% d'entre eux.

A contrario, **ceux qui n'ont pas le BE** représentent un tiers des répondants. Leur profil est caractérisé par :

- un âge moyen qui peut être soit très jeune, soit au contraire plus âgé. Dans ce dernier cas, ils sont entrés plutôt tardivement dans le secteur (après 35 ans) et présentent tous les signes de la précarité : peu d'heures de travail dans le sport, CDD, faible part de revenu tirée du sport. On en trouve notamment dans des disciplines

<sup>22</sup> - (prépa physique, psy du sport, nautique, etc.)

spécifiques : gymnastique (gym de forme, fitness..), accro branche, danse, <sup>23</sup>... Ils sont titulaires d'autres diplômes sportifs dans des proportions plus importantes (filiales STAPS, BPJEPS, ...)

Le profil de modalité sur la question de **l'appréciation portée sur le parcours de formation** (Question 34) montre que :

- ceux qui se révèlent les plus satisfaits de leur parcours sont en réalité des sportifs ayant un faible nombre d'heures dans le sport et un plus grand nombre d'heures en dehors.
- Ils sont d'un niveau de formation générale plus faible.
- Ils sont par ailleurs globalement satisfaits ou très satisfaits de leur métier (conditions de vie, conditions de travail et même rémunération),
- Ceux qui sont le plus insatisfaits sur leur parcours de formation sont souvent des sportifs en situation d'encadrement ou de coordination, ou sur des fonctions de coordination (certains n'encadrent plus directement) des APS <sup>24</sup>.

**Plus de la moitié des répondants ont suivi une formation après leur entrée dans le secteur.** Quel est leur profil ?

- Ce sont souvent des jeunes de 25 à 30 ans titulaires d'un brevet fédéral, voire d'un BPJEPS. Ils sont en situation d'encadrer plusieurs disciplines, ce qui explique sans doute pour partie leur pratique de formation.
- Ceux qui n'ont pas suivi de formation ces 5 dernières années sont en général des salariés qui n'encadrent pas d'APS.
- Par contre, ceux qui envisagent de suivre une formation ces 3 prochaines années sont le plus souvent ceux qui en avaient suivi une auparavant...

Les sportifs ont conscience de la nécessité d'entretenir et de développer leurs compétences via la formation. C'est une vision plutôt individuelle de la formation, utilisée pour maintenir leur employabilité et/ou favoriser leur mobilité. Ce sont souvent ceux qui sont le moins satisfaits de leur métier qui expriment le plus de souhaits de formation, même si nous avons constaté que toutes les catégories de sportifs exprimaient ce souhait.

Les souhaits de VAE semblent plutôt concerner les encadrants ayant une certaine expérience; les bilans de compétence (en nombre assez élevés) intéressent logiquement plutôt ceux qui veulent quitter le secteur. Le choix de la VAE et du bilan concerne plutôt des individus en milieu ou 2<sup>e</sup> partie de parcours professionnel.

### **6.2.5 Les souhaits pour les 3 prochaines années**

Les profils sur cette question indiquent des caractéristiques assez typées selon les réponses apportées :

**Ceux qui veulent conserver le même emploi dans la même entreprise** sont logiquement ceux qui ont déjà une dizaine d'années d'ancienneté dans le secteur et sont stabilisés dans le sport, tant en terme de revenus que de volumes horaires. Ils

---

<sup>23</sup> - pas de BE pour ces disciplines

<sup>24</sup> - Mais ils sont néanmoins titulaires d'un BE et ont donc un parcours sportif.

sont assez satisfaits ou très satisfaits de leur métier. Ils sont le plus souvent mono-employeurs.

**Ceux qui expriment un souhait de mobilité** (changer d'entreprise ou de poste dans la même entreprise), sont également des sportifs de 30 à 40 ans, arrivés en milieu de carrière, qui travaillent soit à temps plein, soit au contraire un faible nombre d'heures, et ne tirent pas tout leur revenu du sport (75%). Certains sont également agents de la fonction publique territoriale. Ils ont fréquemment suivi la filière STAPS. Ils s'expriment clairement de façon négative ou très négative sur leur métier.

Ceux qui souhaitent **augmenter leur nombre d'heures** sont logiquement ceux qui en ont peu (moins de 800 heures). Ils sont plus jeunes, souvent multi-employeurs, TI ou salariés en CDD.

**Augmenter le nombre d'employeurs** est un souhait exprimé d'abord par ceux qui n'ont qu'un nombre d'heures réduit et sont souvent en CDD.

Enfin, ceux qui veulent **quitter le secteur** n'ont pas de caractéristiques d'âge ou de volume horaire qui les distinguent des autres. Ils sont souvent en CDI et se disent logiquement insatisfaits ou très insatisfaits de leur métier et de leur condition de vie. Certains hésitent cependant entre "quitter le secteur" et "changer d'employeur".

### 6.3. Synthèse des profils

---

Le croisement des différentes variables caractéristiques de la situation professionnelle et de la carrière permet de repérer quelques types présents dans l'enquête. Mais on notera que la population de sportifs interrogés partage néanmoins plusieurs traits communs :

- Les **motivations à l'entrée dans le secteur**, quel que soit l'âge et le mode d'entrée, sont fortes : 80% disent avoir choisi ce secteur et les 2/3 étaient des pratiquants avant d'y entrer.
- La **stabilité d'emploi** dans le sport n'est acquise que progressivement et ne concernera au bout du compte que 2/3 environ de la population. Augmenter son volume d'heures et/ou celui de son nombre d'employeurs reste une préoccupation constante quel que soit l'âge pour un bon tiers de la population interrogée.
- La **formation** joue un grand rôle dans le secteur à tous les niveaux.
  - o Du fait des aspects réglementaires, tous les répondants ont au moins une formation. Le BE reste le diplôme phare du secteur. Les diplômes des filières STAPS et les BPJEPS commencent à être présents (chez les jeunes notamment), mais restent la plupart du temps toujours associés à un BE.
  - o Une grande majorité des répondants ont suivi une formation depuis qu'ils sont entrés dans le secteur (beaucoup de formations fédérales de courtes durées, mais on note également des formations diplômantes ou qualifiantes de plus longue durée).

- Plus de 70% des sportifs déclarent avoir l'intention de suivre une formation dans les 3 ans à venir. On note des intentions vers des VAE et des bilans de compétence en nombre élevé comparé à d'autres secteurs, signe d'une vraie préoccupation des sportifs pour l'orientation de leur carrière.
  - Les souhaits de formation exprimés sont assez bien répartis sur toutes les catégories. L'analyse de leur contenu ainsi que de leurs motifs indique clairement une gestion individuelle de la formation par les sportifs comme condition de leur employabilité et/ou de leur mobilité. La formation est en tout cas souvent associée au souhait de conforter son emploi (augmenter le nombre d'heures par exemple), ou augmenter sa compétence (formations de spécialisation notamment).
- Pour tous les sportifs interrogés, **les points de vue sur le métier** sont *positifs* à très *positifs*, tant en ce qui concerne les contenus des tâches, les conditions de vie, le contact avec le public, les relations de travail... mais plus mitigés sur les conditions de vie<sup>25</sup> et la sécurité de l'emploi, et systématiquement négatifs en ce qui concerne les trois items de la rémunération, la sécurité de l'emploi et les perspectives de carrière. Sur toutes ces questions, on n'observe que peu de distinctions selon le profil des répondants. Ces réponses -lorsqu'elles sont rapprochées des différentes questions ouvertes de l'enquête- laissent transparaître une certaine déception entre les attentes initiales et la réalité du métier tel qu'il s'exerce. Malgré cela, le nombre de sportifs interrogés déclarant vouloir quitter le secteur n'est pas plus élevé que dans d'autres enquêtes préalables.

Au delà de ces traits communs, plusieurs différences intéressantes sont à souligner :

- On observe **deux types d'entrée dans le métier** : une entrée de jeunes dans la continuité d'un parcours à la fois scolaire et sportif, qui prévaut chez les animateurs à dominante compétition d'une part, et une entrée plus tardive (après 30 ou 35 ans) après un parcours professionnel antérieur d'autre part. Dans ce dernier cas, plutôt présent chez les animateurs sportifs à dominante loisirs, le nombre d'heures et la part de revenu tiré du sport restent limités, signe d'une professionnalisation difficile.
- La pyramide d'âge telle qu'elle ressort de l'enquête laisse supposer des sorties importantes en cours de carrière et un renouvellement des tranches plus âgées (plus de 35 ans) à partir de ces nouvelles entrées en seconde partie de carrière. Les besoins de formation exprimés sont importants dans les deux cas mais ne sont pas de même nature. Les formations qualifiantes ou diplômantes concernent logiquement ceux qui sont entrés plus tôt dans le secteur. Les formations d'entretien et de diversification de la compétence concernent plutôt ceux ou celles qui y sont entrés plus tardivement.

---

<sup>25</sup> - Le problème des horaires est mentionné fréquemment dans les questions ouvertes

## **7. ANNEXES**

---

**Annexe 1 : intégralité des réponses recueillies à la question 48**

**Annexe 2 : questionnaire d'enquête**

---

## Question 48 : Avez-vous d'autres remarques à formuler sur votre carrière ou votre avenir professionnel ?

*Intégralité des 434 réponses obtenues (cf. recodage page 37).*

- Travail varié et intéressant mais très difficile de gérer le travail avec plusieurs employeurs; les heures, mobiles pour certaines tâches, se recoupent souvent et certaines missions me font perdre des cours et entraînent un manque à gagner. De plus dans le domaine associatif il faut sans cesse rechercher des financements et la sécurité d'emploi est très aléatoire. De plus il est difficile de recruter des animateurs et de trouver des remplaçants.
- A partir de 55 ans, ce métier impose une reconversion totale ou partielle en raison de sa pénibilité physique. Rien n'est fait dans ce domaine. Chacune se "bricole" sa fin de carrière mais pour beaucoup cela se traduit par l'abandon du métier d'animateur ce qui représente une hémorragie de compétences. J'ai la chance d'avoir pu m'orienter vers la formation mais pour l'instant cela représente beaucoup d'efforts de formation personnelle et les salaires sont très loin d'être en rapport."
- Besoin d'accompagnement du ministère des sports pour structurer l'emploi sportif au niveau départemental par les conseillers DDJS, il n'y a pas que les stars du rugby... plus de temps de formation et de financements publics, trop à la merci du bon vouloir de l'employeur; "
- En aviron, les bons salariés sont très recherchés...Mais dans les clubs les salaires plafonnent aux alentours de 1300/1500 • net par mois. L'évolution au sein d'une même structure passe donc par une résignation de "gagner plus". "
- En bonne santé, tout marche mieux; le santé est liée avec la pratique du sport; je me voyais moi dans le monde du sport jusqu'au jour où j'aurai 100 ans!"
- Il est difficile de voir sur un long terme, c'est trop saisonnier malgré la montée de la pratique cycliste. il est nécessaire d'avoir une bonne trésorerie personnelle pour travailler avec les conseils généraux qui payent jusqu' 8 semaines plus tard. il serait intéressant de concentrer les candidatures des éducateurs sportifs en recherche de poste mieux que ne le font les "professions sport".
- Il faut remanier les modes de pensée de certains dirigeants qui pensent que les A.S. sont des structures permettant à des jeunes de se faire une expérience. Il faut que les dirigeants se persuadent des marchés existants. Les statuts associatifs sont "peut-être" juste un moyen de mettre en oeuvre des entreprises économiquement viables."
- J'aime mon "métier"! seulement il est difficile de vivre avec 425 euros par mois. J'essaie de trouver des compléments de salaires mais il y a peu de poste compatible avec les horaires d'encadrement EPGV. Je souhaite commencer ma VAE du BPJEPS APT pour pouvoir développer plus d'heures. Si je dois partir en centre de formation, cela va poser beaucoup de problèmes ! Je vais devoir arrêter mes heures d'encadrement actuelles et c'est très difficile de trouver une remplaçante! Sans compter la grosse déception des pratiquants!! J'ai confiance...il y a toujours une solution
- Je pense aujourd'hui que je n'ai guère d'avenir dans mon métier car je ne me vois pas faire des heures de bateaux à moteur pour mes cours de voile légère dans 10 ou 15 ans. Je compte vieillir le moins cassé possible, si c'est possible! Par la formation je m'oriente vers une évolution dans le domaine "privé", sur du skippage, convoyage, encadrement de formation, réparation et prépa de bateaux..."
- Je souhaite que les "suivants" éprouvent autant de bonheur et de plaisir sur ces métiers du sport...avec des statuts corrects!!!! évidemment!!!!"
- Je suis las d'une activité saisonnière, je ne suis pas "autorisé" à prendre de congés entre avril et fin septembre. Période où je cumule les heures. Aucune compensation financière ou de repos en contrepartie. Pas envie de me battre contre un employeur sourd (5 cas de prud'homme dans les 3 dernières années).
- La carrière dans ce secteur d'activité est relativement courte puisque dans les 5 années qui suivent l'obtention du diplôme les gens changent de parcours, par manque d'avenir professionnel, d'évolution de carrière ou de diplôme. Je suis satisfaite de mon évolution de carrière mais "inquiète" de mon avenir professionnel.
- La qualité de nos entraîneurs, la formation de nos guides est reconnue pour être parmi la meilleure du monde (avec le Canada, la Suisse & l'Autriche). Cette spécificité française qui fait de nous des formateurs à l'étranger... avec des étrangers qui viennent aussi se former chez nous (ex : tous les guides de montagne & moyenne montagne ; les BE VTT venant du Maroc par ex), ne doit pas être balayée par la déréglementation d'une Europe ultra libérale que l'on veut nous imposer.
- "Le "piston" dont beaucoup profitent pour travailler dans les établissements d'Etat.
- Le statut de professeur de sport payé par le MJS, placée auprès d'une fédération est très insatisfaisant sur le plan d'une "carrière" (GRH inexistante).
- Le travailleur indépendant en général n'est pas traité équitablement dans la société; c'est d'autant plus dommage que l'on ne demande rien à personne (chômage, RTT, nombre d'heures hebdomadaire ...), et que l'on crée de l'emploi, ne serait-ce que les nôtres.
- Me concernant, la saturation est à son comble; ma carrière n'évoluera jamais car mes employeurs ne me permettent pas d'y croire : pas d'évolution de salaire, pas d'évolution de carrière, utilisation de la CCNS dans son cadre le plus strict c'est à dire en prenant en compte les minima proposés pour les salariés ; pas de reconnaissance et choix du groupe non conforme aux tâches et responsabilités qui m'incombent. Si une opportunité se présente, le choix de quitter ce milieu se fera sans état d'âme. Quel dommage quand le métier que l'on fait est avant tout une passion!!"
- Notre sport a besoin de plus de médiatisation pour changer son image de "sport de riche".
- "On vit au jour le jour, car demain c'est loin" IAM
- Pratiquer et faire partager cet "art de vivre" le plus longtemps possible de manière raisonnée et respectueuse des différents milieux naturels investis.



- Si je ne travaille pas à temps plein ce n'est pas par choix: problème physique. J'ai dû arrêter de faire du sport (mon activité principale), alors que je travaillais en tant que libéral avec des projets d'agrandissement de structure et d'embauche. J'en vivais très bien depuis 5 ans, mais le corps n'a pas suivi (hernies discales paralysantes). Ne pouvant me résoudre à arrêter complètement j'ai eu l'autorisation d'exercer quelques heures par semaines sans faire dans le "dynamique" (les impacts dans le dos me sont interdits). Je m'en contente donc pour continuer à faire plaisir et à me faire plaisir"
- ?????????????????
- 5 ans de CDD, pas de titularisation possible sauf de passer un examen inadapté.
- 59 ans, je dois continuer à travailler. On me propose 80€ par mois de retraite si je m'arrête à 60ans. Je prépare mes cours, je me déplace d'un cours à l'autre pour 1 heure payée = 2 heures et demi de travail non considéré. C'est marche ou crève!
- 6 ans que je demande des formations professionnelles, et toujours les mêmes réponses, manque de personnel, dates ne correspondant pas, etc.
- A 55 ans dans les métiers du sport, il est difficile de parler d'avenir.
- A 60 ans ma retraite sera très minime car les associations sont autorisées à ne déclarer qu'une partie des salaires aux assedic. Je dois donc continuer jusqu'à 64 ans!... heureusement que j'ai maintenant la sophro.
- Animateur sportif dans la durée avec l'âge et quelle possibilité d'évolution de carrière?
- Arrêtez de nous pondre des règlements à la con, le sport en France est trop réglementé. Ne plus verser de subventions sportives qui engraisent les nantis. Laisser bosser ceux qui veulent sans que les fonctionnaires les emmerdent... vive l'Europe..
- Attente d'un CDI sur plusieurs établissements regroupés en Maison familiale rurale. Diminuer nombre d'employeurs.
- Aucun avenir professionnel. Objectif: changer de secteur ou bien intégrer le service des sports de la ville.
- Augmenter le nombre de semaine de travail qu'impose la convention du sport, m'empêche de travailler dans mon secteur pendant les vacances scolaires.
- Avancer, progresser, faire grandir son sport, grâce à de nombreuses heures avec une vraie reconnaissance humaine et financière et puis..... un merci ou bravo de temps en temps.
- Avenir douteux car CAE
- Avenir incertain
- avenir incertain à partir de 50 ans ! le corps n'est plus toujours capable de donner autant !
- Avenir incertain, reconversion difficile
- avenir professionnel incertain, possibilité de disparition de l'activité faute de diplôme d'état.
- Beaucoup de contraintes (sécurité, procédure, obligation) pour être efficace avec les jeunes.
- Beaucoup de demandes et peu de moyens financiers
- Belles perspectives pour les années à venir. Total plaisir de faire ce métier de contacts et qui est riche en échange.
- Besoin d'évolution du statut associatif vers celui de la coopérative ou de la SOS. De plus la mise en application de la CCNS va mettre bons nombres d'associations sur la paille avec de surcroît l'impossibilité de l'appliquer. Réalité de terrain (remplacement).
- Besoin d'un CDI.
- Cadrer tout ça dont avec le MJS
- Catastrophique, mon salaire est le même qu'en 1990!!! C'est nul et sans CDI en plus. Et l'ancienneté???
- Ce travail ne peut être considéré que comme une étape sur 5-10 ans dans la vie active. Il est important de s'aménager une possibilité de reconversion.
- Certaines régions ont une forte demande en activité sportive, d'autres pas. Certaines régions ont beaucoup de gens formés avec un BEES. Cela signifie qu'il faut être mobile pour s'adapter à la demande et aux concurrents. Le travailleur indépendant est certes autonome mais ne sait pas si le volume d'emploi de l'année en cours sera le même l'année suivante. En plus de compétences professionnelles dans le domaine choisi il faut aussi être bon gestionnaire, commercial et flexible.
- C'est dur et ma motivation professionnelle n'est due qu'à un choix de vie. Mon activité libérale correspond à ma philosophie de vie et mes besoins personnels et familiaux. Mais c'est dur d'être compétent et de valoriser mon travail. La reconnaissance auprès de la clientèle, du milieu et du public ne me suffisent plus. La notoriété ne me fait pas manger.
- C'est un bonheur de travailler dans sa passion.
- cette profession non reconnue par ses aspects éducatifs ne l'est pas non plus par le ministère des sports
- Charges et lourdeurs administratives pour un travailleur indépendant qui souhaite développer, créer de l'emploi ou une entreprise
- Comme pour toute association mon avenir professionnel dépend de la pérennité de l'association.
- Comme tout sportif professionnel, mon temps d'activité est limité au mieux à 20 ans, donc je prévois une reconversion vers 50 ans, qu'elle soit dans le domaine de la communication sportive (voile), du chantier naval ou du secteur dans lequel j'étais avant le sport (photographie)...
- Comment vieillir dans cette profession?
- Concurrence des autres sports très rude. Travail au noir très présent dans le sport (casse les prix). Multiplication des écoles municipales qui affaiblissent les associations sportives par des tarifs dérisoires (concurrence déloyale).
- Conditions de travail difficiles. Les gens viennent pour se distraire et n'aiment pas les contraintes. Nous professionnels sommes obligés d'être rigoureux avec des cadres précis.
- Continuer à exercer mon métier.
- Continuer le plus longtemps possible à se former pour élargir ses missions et ainsi pérenniser un poste dans le milieu associatif.
- Dans cette évolution, c'est bien plus le milieu associatif qui est appelé à se retirer de ce milieu sportif. C'est la difficile relation: bénévolat et professionnalisation.
- dans la plupart des carrières les gens évoluent favorablement avec les années. dans le tennis c'est le contraire car plus vous vieillissez moins vous supportez les contraintes horaires (soirée à 22 ou 23h). le décalage constant avec votre famille, donc vous travaillez de moins en moins ce qui automatiquement diminue le salaire et comme il n'y a pas trop de perspective d'évolution...
- Dans le domaine du sport, c'est relativement difficile de travailler à temps plein pour un employeur et de surcroît avec un CDI.

- dans le sport, avec des bénévoles, aucun avenir professionnel possible !
- Dans mon secteur je ne gagnerais jamais plus qu'un vendeur à Mac Do! et c'est bien dommage.
- Dans notre malheur, heureusement que la ville nous aide financièrement et par la mise à disposition d'installations sportives gratuites, sinon nous ne pourrions pas vivre. Si je me trompe, je pourrais faire du bénévolat. Mais j'estime qu'avec un bac + 5, un brevet d'Etat et un Diplôme Universitaire j'ai le droit d'avoir une rémunération minimale. Ce que je souhaite pour l'avenir, c'est comme notre président SARKOZY une augmentation de mon pouvoir d'achat. Bah oui pourquoi, moi aussi j'aimerais avoir une augmentation de mon salaire de 206 % . . 600 caractères cela ne suffit pas !
- Dans notre société, le sport doit s'inscrire dans un développement durable donc favoriser les activités physiques pour la santé des individus
- De façon générale il faut développer les infrastructures (+ de circuits balisés, +adapté au niveau moyen de pratiquant) de tourisme cycliste (VTT et cyclotourisme) pour permettre un accueil de plus grande qualité et avec une meilleure adéquation des besoins de ce type de touriste Français et surtout étranger.
- De nombreux AS bénéficiant des réductions des cotisations sociales, je me trouve après 20 ans de travail dans une relative précarité question retraite et maladie. Cela tend pourtant à s'améliorer. Précarité financière due à l'interruption des cours de nombreuses AS durant les vacances scolaires.
- Début de carrière en 1981. L'expérience et l'ancienneté ne sont pas reconnues après 26 ans d'activité. La Nouvelle Convention du Sport n'a pas un caractère Rétroactif dans ce domaine.
- Demande de création du poste "professeur" dans le domaine des arts martiaux.
- Demander le droit à la formation (Pilates).
- Dépend de l'Europe.
- Depuis 15 ans j'ai le statut de vacataire et je souhaiterais être titularisée mais mon employeur ne l'accepte pas.
- Depuis 5 ans je demande un CIF impossible à obtenir.
- Des formations courtes, professionnalisantes pour des personnes qui travaillent déjà dans le sport, seraient souhaitables.
- Des passerelles en fonction de l'expérience devraient exister vers la fonction publique
- Des problèmes d'infrastructure, donc c'est difficile de développer une activité dans des conditions difficiles.
- Des problèmes liés à "l'assiette forfaitaire"
- Désabusé!
- difficile de se dégager du temps à cause des impératifs de calendrier ou d'objectifs sportifs, pensez à soi ou à son association ?
- Difficulté à suivre une formation en même temps que l'on travaille.
- difficultés de travail dans le monde associatif liées à la gestion de salariés par des dirigeants bénévoles qui risquent de changer tous les 4 ans. incertitudes de pérennisation des emplois avec l'évolution de la professionnalisation
- Dispo pour en parler par tel 06 77 95 XX XX
- Dommage que beaucoup des dirigeants des associations ne cherchent pas à faire les démarches pour connaître la loi et l'appliquer. Et qu'ils ne tiennent pas compte de notre temps de travail annuel pour fixer notre salaire...
- Donnez du pouvoir d'achat aux Français!
- Durant mes 7 ans d'enseignement ma motivation est restée intacte mais l'avenir professionnel!!! 61 ans
- Durée de "vie" d'un moniteur de plongée vivant du métier, très court! Et salaire trop bas par rapport aux risques.
- En attendant nous sommes dans un flou juridique et tous au chômage. La plupart des assos sont en passe de disparaître, faute de pouvoir travailler. Pour l'instant il n'existe plus de formation alors notre avenir pour l'instant est quasi inexistant !
- En attente du passage du concours ETAPS interne en 2009.
- En espérant que la précarité de notre statut ne soit plus d'actualité.
- En tant que travailleur indépendant, manque de sécurité de l'emploi.
- Encore maintenant j'ai un réel plaisir à enseigner aux enfants qui n'ont pas fait d'études et surtout ce parcours trop aléatoire à mon goût.
- Envie de changer mais peu de temps pour me consacrer à ce changement et surtout je ne sais pas dans quel sens aller.
- Espérance de devenir le conseiller technique départemental, lorsque celui-ci prendra sa retraite.
- Espère continuer mon métier car j'aime enseigner mes compétences aux autres.
- Espère poursuivre de façon plus assidue dans le domaine du sport et pour longtemps
- Espérons qu'il y aura toujours des contrats aides pour les associations sportives, subventionnées à 80%
- espoir d'une meilleure reconnaissance sociale et salariale. Si on veut durer dans ces métiers (passionnants mais épuisants)!!!!
- Est-il possible de conserver ce même emploi jusqu'à la retraite. Cette activité demandant une certaine aptitude physique, il est judicieux de se poser la question de l'âge de la retraite.
- Etre reconnue en tant qu'éducateur sportif et travailleur dans le sport;
- Etre titularisée.
- Evoluer dans le secteur ou dans ces para-activités, ou changer de métier.
- évoluer en ayant moins d'heures de bassin pour prendre un poste de direction
- Évolution de carrière difficile en milieu associatif !
- Faire des contrôles pour permettre au professionnel de protéger leur emploi.
- Faire du VTT, à raison de 240 jours par an n'est pas reconnu difficile.
- fédérations dictatoriales
- fin de carrière à gérer avec un temps total de travail ne permettant pas de partir à la retraite avant 70 ans!!
- Fonction peu reconnue et répandue dans le milieu associatif
- Il est difficile de conserver un emploi quand on désire se former
- Il est difficile d'être correctement payé, nous devons travailler beaucoup d'heures pour avoir un salaire correct, d'où augmentation des risques de blessures et pas de vie de famille, sociale, etc...
- Il est impossible pour moi d'envisager une carrière dans mon association à 64 ans, je ne pense pas pouvoir être moniteur de voile.

- Il est très compliqué de vivre dans ce milieu dans des zones rurales d'où l'importance de mutualiser les moyens et de fédérer des ressources
- Il faudrait accepter que les animateurs qui travaillent à la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire, passent plus de 10 heures et qu'ils acceptent d'autres activités au sein de l'EPGV.
- Il faudrait même au niveau fédéral que chaque animateur puisse gagner sa vie en donnant seulement des cours!?
- Il faudrait que le sport (de loisirs) soit un peu plus reconnu!!
- Il faudrait un catalogue de formation dans le monde du sport comme ça ce fait dans le golf.
- il faut de l'énergie pour être indep, et fait pour ça aussi! je suis là dedans par passion et le coté administratif me pèse! j'espère (on espère tous) que les clients seront là encore longtemps mais la lisibilité est floue! s'accrocher et garder bonne santé
- Il manque des animateurs spécialisés, notamment pour les enfants. Certains ne préparent pas leur cours donc sans objectif.
- Il me faut trouver une autre activité car le judo ne me permet pas de vivre correctement. C'est pourquoi, j'envisage de changer complètement mon orientation professionnelle.
- Il n'existe pour des petites structures que très peu d'évolution de carrière, les tâches sont également peu évolutives. . L'absence de formation sur la pédagogie, les dernières nouveautés en matière d'entraînement devraient être transmises par la fédération de manière systématique. La formation continue n'existe que trop rarement.
- Il n'y a pas d'avenir pour un jeune dans cette activité, c'est un petit boulot occasionnel pour la majorité. Je le pratique bénévolement en parallèle à mon emploi.
- Il serait souhaitable que les enseignants volontaires (instituteur, mon cas), puissent avoir une équivalence en sport pour pouvoir encadrer les activités péri-éducatives.
- Il y a beaucoup d'appelés, peu d'élus pour une vraie carrière satisfaisante avec une évolution de carrière et un bon salaire.
- Incertain.
- incertitude assez forte. perspectives salariales assez réduites mais possibles. équilibre entre vie de famille et vie professionnelle délicat. mais activité passionnante, née d'une passion, potentiel important de nouveaux projets, conditions de travail parfois exceptionnelles... je résigne.
- Inquiétudes sur le désengagement de l'Etat et le manque de cohérence dans la décentralisation du sport (manque de financements territoriaux, superposition des compétences, opportunisme, hétérogénéité des territoires, manque de cohérence et de lisibilité dans l'action publique, difficultés de professionnalisation...)
- Instabilité chronique de l'emploi car managé par des bénévoles, souvent déconnectés des réalités professionnelles et de management du personnel, restant trop peu longtemps en poste.
- J'ai des projets de développement mais très peu de temps pour mettre en place mes projets, dont la construction d'une salle, car je dispose d'une salle qui ne me permet d'augmenter le nombre de licenciés.
- J'ai créé mon emploi. Je me bats pour "une écologie du corps" et pour garder le cap que je me suis fixé.
- J'ai dû quitter un temps plein dans le sport pour un mi temps + un temps plein hors secteur sportif, à cause de la rémunération les sports mineurs ne font plus vivre!!
- J'ai eu beaucoup de satisfaction à occuper mon poste où je compte travailler encore 2 ou 3 ans.
- J'ai eu de la chance car il n'y a qu'un poste comme le mien dans notre comité.
- J'ai hâte d'aboutir à une vraie profession, car je me cherche depuis trop longtemps et le statut d'étudiant ou d'apprentie à 26 ans, ça commence à devenir lourd: le sport c'est bien mais en faire son métier c'est dur.
- J'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur l'action de l'État que je tiens à remercier par l'intermédiaire de ce questionnaire. Merci !
- J'ai pour projet de créer mon entreprise
- J'ai quitté l'armée pour faire passer ma passion du sport, mais je m'inquiète de mon avenir dans ce secteur.
- J'ai vécu des périodes bien plus instables depuis 13 ans que je travaille dans le sport, mais maintenant mon double statut de salarié à mi-temps et travailleur indépendant me permet de m'en sortir honorablement en faisant le métier que j'aime.
- j'aimerais avoir à proximité un conseiller pour pouvoir m'aider sur des démarches de développement de mon entreprise sur un niveau de communication pour une meilleure autonomie
- j'aimerais me dire que j'ai de l'avenir dans ce secteur mais les évolutions de carrière sont quasi inexistantes et je me vois mal à 55 ans travailler dans ces conditions. Cela sans tenir compte de la difficulté d'avoir une vie familiale (je suis maman et je jongle sans arrêt pour la garde le week-end)
- J'aimerais travailler à 75% en collectivité territoriale et les 25% autres dans ma compagnie.
- J'aimerais trouver un emploi d'entraîneur de natation à temps plein. J'ai perdu le mien du jour au lendemain à la suite de la fermeture de mon bassin. Depuis deux ans je travaille à temps partiel très loin de chez moi en attendant de retrouver un poste décent. J'aimerais tout simplement pouvoir subvenir à mes besoins en exerçant le métier pour lequel je suis fait...
- J'aimerais connaître les différentes options professionnelles suite à un BP JEPS.
- J'aimerais plus d'infos sur ce que propose la DDJS comme métier autre qu'éducateur sportif pour faire évoluer le sport (contrôle...).
- Je bénéficie actuellement d'un CAE. Il reste toutefois la question du "après" car il faut que le club qui m'embauche puisse supporter ce coût.
- Je compte préparer d'autres diplômes dans le sport et notamment une licence en psychologie, pour être aussi coach sportif et préparateur mental
- je désire changer de métier le + rapidement possible... Nos employeurs sont des bénévoles parfois incompetents souvent intéressés personnellement pour x raisons et qui ont malgré tout un pouvoir démesuré!
- Je m'adapte à l'évolution loisir plus que compétitive!
- Je n'aurai aucune retraite, je suis cassée de partout, usée et suis toujours avec aucune sécurité de l'emploi, et en plus un salaire de misère. On forme trop de BE qui ne voient que le fric et personne n'a plus la passion...
- Je ne me vois pas continuer efficacement à travailler dans le sport jusqu'à 60 ans ou plus. Il me paraît important de prévoir une autre activité professionnelle de relais.
- je ne regrette pas le choix de ce métier, je déplore seulement l'absence d'évolution de carrière. Si je dois me reconverter, je

- Je ne sais pas encore jusqu'à quel âge je pourrais exercer ce métier.
- Je ne suis pas optimiste pour ceux qui cherchent ou qui vont chercher des emplois dans le secteur du sport car les offres sont de moins en moins nombreuses que ce soit dans le monde associatif ou les carrières territoriales
- Je ne vois mon avenir professionnel dans le sport qu'au travers d'une reconnaissance des efforts que nous faisons (formation continue et recyclages réguliers) pour offrir aux clients un service de qualité. Nous attendons des pouvoirs publics et des instances nationales qu'ils valorisent les démarches de qualité dans ce domaine.
- Je ne vois pas d'évolution, donc je m'interroge.
- Je pense me mettre progressivement à mon compte dans le domaine du sport tourisme.
- Je pense qu'à terme, je vais arrêter et me garder du temps libre.
- Je pense que la convention collective du sport va réduire le niveau de l'enseignement dans les clubs
- Je pense que tous les aspects du travail doivent être pris en compte pour la rémunération (préparation des cours, réunions, organisation, temps de déplacement en parallèle au temps des cours.
- Je pense quitter le statut de salarié pour le statut d'indépendant avec deux sources de revenus. 1- Une activité d'animation de pleine nature comme actuellement. 2- Une activité agricole concernant l'apiculture.
- Je souhaitais obtenir le DE Alpinisme Accompagnateur en montagne par VAE mais il semble que cela ne soit pas possible car c'est l'un des seuls diplômes qui n'a pas été aménagé de VAE.
- Je souhaite que la Préparation Mentale soit reconnue dans le monde sportif et juridique afin d'avoir un réel statut et une reconnaissance des formations et expériences réalisées. . C'est à moi, en tant que profession indépendante de prospecter pour trouver des missions. Les sportifs sont souvent demandeurs mais ils n'ont pas un budget suffisant pour travailler ce domaine si important dans le sport.
- Je souhaite travailler dans un autre secteur : le social qui permet tout de même de garder un contact avec les jeunes...
- Je souhaite, réaliser mon projet (on peut parler de reconversion) d'ici 3 ans dans le domaine cité auparavant.
- Je souhaiterais évoluer au sein de mon nouveau métier, financièrement et hiérarchiquement.
- Je souhaiterais avoir des infos et le bilan du questionnaire.
- Je suis actuellement en stage de fin d'étude (master 2) dans un autre domaine.
- Je suis arrivé par passion dans mon métier, c'est encore par passion que je l'exerce. Mais si ma passion s'effrite, je n'hésiterai pas une minute à quitter ce métier.
- Je suis assez inquiète car pour cadrer le travail dans le sport, je dois prendre un temps partiel à côté. Statut très précaire.
- Je suis en fin de carrière ce métier était un choix de vie, au départ j'avais un poste de cadre dans le BTP, en fin de carrière je ne suis pas certain d'avoir fait le bon choix concernant ma retraite, mais j'ai sûrement vécu des moments bien plus palpitants auprès des jeunes et ça sera sûrement ma seule satisfaction.
- Je suis entré dans un syndicat pour faire avancer mon métier et devenir un interlocuteur dans le cadre des discussions le concernant. Je remplis des missions dans cette activité depuis plus de 20 ans et j'en connais les problématiques de terrain. J'ai donc des choses à dire !
- Je suis très sceptique, et je pense que les associations sportives auront de plus en plus de mal à fonctionner (moins d'aides et plus de contraintes administratives). Je suis en période de formation pour évoluer vers d'autres activités.
- Je suis vraiment très satisfait d'avoir signé cet emploi jeune en 2001 et surtout d'être entouré par mon employeur actuel. Je suis également bien conscient que sans ce dernier, mon emploi aurait subi les mêmes déboires que d'autres ! Cependant avec mon BEES 2°, j'ai réalisé que ma discipline ne m'embauchera pas sans un professorat et l'attente d'un détachement ministériel, ce qui est réellement regrettable.
- Je travaille à 100% avec des associations fermées pendant les vacances scolaires. Pourquoi nous fait-on signer des CDI intermittents qui ne nous permettent pas de s'inscrire aux ASSEDIC! Je ne travaille que 33 semaines par an! Je travaille avec la FFEPGV.
- Je travaille depuis plus de 10 ans je gère beaucoup de choses (formation des nouveaux entraîneurs, gestion des déplacements, ...), je suis toujours au boulot le week-end et il n'y a pas de différence avec la secrétaire qui a des horaires fixes et surtout tous les week-ends.
- Je travaille pour une collectivité dans ma ville natale et les carrières sont bloquées. Les élus de la ville (11000 habitants) ne souhaitent pas créer de poste d'éducateur sportif donc j'attends!
- Je trouve anormal de devoir cotiser à la sécurité sociale, sachant que le peu d'heures ne permet pas d'en bénéficier. Idem pour les caisses de retraite.
- Je trouve que d'être dirigé dans une association par des bénévoles, ceux-ci n'ont pas de scrupule de vouloir licencier des personnes y travaillant et donc qui gagnent leur vie.
- Je vais aller travailler en Suisse.
- Je voudrais quitter ce monde dans lequel j'évolue depuis 10 ans sans avoir d'augmentation ou de perspective de carrière autre qu'un nouveau licenciement économique.
- J'envisage de continuer dans ce secteur mais mon niveau de rémunération va sûrement me contraindre de changer de travail.
- J'envisage de créer une micro entreprise de conseil aux associations sportives dans les 6 mois à venir.
- J'envisage un bon avenir
- J'espère pouvoir rester sur ce type d'emploi mais pour cela il va falloir trouver les moyens d'un développement encore plus important !
- J'espère sincèrement que les rémunérations augmentent car avec 1005€/mois c'est difficile à vivre.
- J'exerce mon activité avec une grande passion, et le public me le rend bien. Je déplore néanmoins, et ce depuis très longtemps, un manque chronique de recyclage, qui oxygénerait réellement la profession.
- La carrière sera possible que si le club obtient toujours des aides pour renouveler mon contrat.
- La convention sport définit encore mal le statut des entraîneurs
- La danse n'est pas un sport, mais une pratique artistique qui utilise une mobilisation spécifique du corps.
- La difficulté d'une petite association sportive à pouvoir garder ses employés à cause des charges trop lourdes.

- La législation nous entraîne de plus en plus vers un univers d'assistantat dans lequel chacun rejette sa responsabilité sur l'autre. Ainsi tout s'alourdit et traîne des pieds.
- La politique de prévention par le sport (autonomie des personnes âgées, obésité des jeunes...) n'est pas assez développée.
- La réalité financière et les droits sociaux sont insuffisants. Monitrice de parapente, j'ai du travailler jusqu'à 8 mois de grossesse et reprendre un mois après mon accouchement !!!
- La reconnaissance de notre profession et la possibilité pour moi d'obtenir une VAE dans le cadre d'un diplôme (CQP GEA), définira ou non la suite de mon activité professionnelle...
- La relation bénévoles et salariés au sein des associations sportives, est très compliquée et peu clarifiée par les institutions.
- La rémunération ne correspond pas aux risques permanents pris par les professionnels du badminton puisque nous ne sommes qu'aux balbutiements de la professionnalisation (peu de révolte sur le salaire pour l'instant). Même chose pour les conditions de travail: pas de bureau, pas de PC mis à disposition, internet obligatoire pour travailler mais non remboursé, voiture personnelle obligatoire mais frais kilométriques pas assez élevés. Le salarié y met parfois (voir souvent de sa poche alors qu'il a un salaire déjà peu élevé)
- L'ambiguïté de l'association avec la professionnalisation des activités.
- L'arrivée de la CCN Sport permettra de mieux mettre en adéquation le poste avec la rémunération.
- Lassitude des emplois précaires.
- L'association sportive a des difficultés à assurer un salaire (Charges, manque d'aides et de subventions d'été). Les aides étant dégressives, le club ne renouvelle pas les contrats.
- L'avantage du travailleur indépendant: vue que l'on a aucune sécurité d'emploi sur du long terme, on ne se sent pas prisonnier d'un système et on a toujours la perspective de rebondir sur des opportunités de la vie en matière de propositions d'emplois. Grosse liberté de mouvement et d'initiative en ce qui me concerne. Un milieu riche ou les idées peuvent s'exprimer.
- le bénévolat dans le domaine sportif va disparaître, nous sommes de plus sollicités par des tâches très diverses, il faudra que les futurs brevets d'état soient mieux formés
- le bénévolat dans le sport doit disparaître si on souhaite un meilleur développement
- Le BP n'est pas adapté (la formation) au monde du travail. Comment travailler et faire cette grosse formation (temps plein) en même temps!
- Le cadre de mon activité professionnelle est satisfaisant (lieu, horaires...) seul la rémunération me pousse à envisager dans l'avenir une mutation (création de ma structure ou changement de statut : indépendant).
- Le domaine sportif doit s'adapter à cette nouvelle clientèle et permettre aux entreprises de favoriser l'accès des sports aux touristes le sport doit être plus ouvert, et surtout offrir de vraie carrière à ses éducateurs aujourd'hui trop de BEES changent de voie car il n'y a rien au bout à part créer son entreprise et au vue du contexte économique ce n'est pas évident
- Le manque de moyens des petites structures sur les évolutions de carrière.
- le manque de poste va nous mener à changer de métier ou disposer de sa propre structure
- Le manque de reconnaissance et de prise en compte de la carrière du salarié d'une association est un problème crucial.
- Le métier de conseiller technique sportif est très prenant en volume horaires, et la reconnaissance financière n'est pas en adéquation avec le degré d'investissement.
- Le métier de préparateur physique a besoin d'être reconnu et protégé.
- Le modèle éducatif français ne donne pas au sport une place centrale comme cela peut être le cas ailleurs. Les valeurs véhiculées par le sport ne sont pas assez mises en avant et celui ci ne représente pas un support fiable d'activité professionnelle.
- Le monde associatif, en particulier, celui du sport se professionnalise. L'âge moyen des dirigeants sportifs de certaines disciplines, est trop élevé.
- Le monde du sport est passionnant mais source de questionnement pour des salariés qui n'ont qu'une incertaine perspective d'avenir...
- Le nombre des postes diminue d'année en année que ce soit pour le CAPEPS comme le concours d'éducateur Sp. (ça fait 3 ans dans notre région qu'il est reporté). Peu d'ouverture s'offre à nous les STAPSIENS. C'est honteux! On est au bas de l'échelle avec un Bac+4. Encore moi j'ai un boulot grâce à mes connaissances.
- Le peu de professionnalisme et le manque de compétences relationnelles des dirigeants des clubs et des ligues d'où la difficulté d'envisager sereinement une évolution de carrière malgré la convention collective
- Le poste de directeur technique étant la plus haute fonction d'une structure dans le parachutisme, aucunes perspectives d'évolution. La politique du ministère des transports est préoccupante pour notre avenir sportif et professionnel.
- Le problème du rythme de notre secteur reste crucial : par définition nous travaillons sur le temps de loisir du reste de la population. Qu'en est-il alors de nos propres loisirs ? de notre vie de famille ? Ces désavantages sociaux devraient être plus mis en avant pour valoriser nos métiers.
- Le problème est que notre avenir professionnel et toutes les satisfactions du métier sont suspendues au changement possible d'employeur, puisqu'il s'agit d'élus qui sont renouvelés tous les 4 ans. Donc même si aujourd'hui il y a motif de satisfaction, on ne sait pas de quoi demain sera fait.
- le refus de mon dossier de VAE, pour une raison complètement illogique m'a découragé de continuer à progresser: encadrement à plus de 100 milles pour un BE planche à voile!!! . mais que faire?
- Le secteur sportif souffre du manque de moyens financiers, avec des moyens en plus il y aurait plus d'entraîneurs, plus de licenciés et plus de clubs...
- Le service dans l'association doit être de très haute qualité par rapport à l'investissement des pratiquants en temps, qualité et paiement.
- Le service public perd de sa valeur au cours du temps, il ne serait pas impossible que l'on remette en cause notre statut professionnelle à moyen terme...
- le statut de profession libérale reste très risqué (pas de neiges de travail, blessures, retraite modeste...)

- Le statut de travailleur indépendant est trop vaste et non représentatif des charges d'un simple moniteur vis à vis des charges
- Le statut d'intermittents, payé 36 semaines, sans le droit aux Assedic, n'est pas satisfaisant. Ne nous donne pas l'impression d'être reconnu comme professionnel.
- Le statut fédéral n'est pas reconnu, ni précisé (non cadre); et les nombres d'heures réelles supérieur à celui de la fiche de paie
- Le travail dans le monde associatif est assez ingrat. Peu d'avantages, des conditions de travail peu adéquates et des relations avec les bénévoles pas toujours aisées. Il faut agir!
- Le VTT est un sport qui a évolué en quelques années grâce aux progrès matériels, l'approche et la pratique n'est plus forcément la même qu'auparavant. La mise en place de structures d'accueil, typé sensations nécessite un certain niveau de pratique, que les gens n'ont pas forcément. Le public commence à voir le côté technique et engagement du VTT actuel.
- L'éducation dans le sport n'est toujours pas reconnue.
- L'enseignement professionnel du sport en club associatif n'a jamais été très sérieusement "considéré", chaque entraîneur ou enseignant doit "se battre dans son coin" pour exister. Espérons qu'avec la nouvelle convention nationale du sport, l'évolution de notre métier soit une véritable reconnaissance professionnelle et que chacun(e) puisse en vivre décemment!
- Les associations ne bénéficient pas suffisamment d'aide financière donc un salaire en dessous de nos compétences ainsi que du volume horaire.
- Les associations n'ont aucune rigueur quant à l'évolution de l'enseignant (par exemple pas de procès verbaux ...)
- Les bénévoles ne sont pas aptes ni qualifiés pour gérer du personnel - ils confondent temps de travail et temps de bénévolat;
- Les choix actuels du ministère des sports : sport à l'école (non encadré par des professionnels), intervention de jeunes dans le cadre d'un service obligatoire dans les associations sportives (nouveau de ce jour) me font me poser beaucoup de questions sur le risque de perte de mon activité professionnelle déjà bien difficile à maintenir, notamment pendant mes périodes d'inactivité (vacances scolaires).
- les clubs ont trop peu de moyen pour nous payer en conséquence de nos qualifications et de notre travail (jours férié, dimanche etc.)
- Les dirigeants ne s'occupe pas de notre travail accompli ni de sa reconnaissance.
- les employeurs d'association ont du mal à admettre que nous sommes des professionnels. La difficulté est le binôme bénévole/employé. On nous demande d'être animateur, entraîneur, organisateur, employé administratif, encadreur, joueur, coacher pour un salaire de misère et non reconnu comme profession. L'âge avancé du moniteur fait que le niveau baisse, et l'on se retrouve vite remplacé par des jeunes moniteurs, avec moins d'expérience sur le plan pédagogique. Je vois plus cette profession comme une activité annexe pour le futur moniteur sans avenir de pérennisation.
- Les employeurs ne respectent pas la convention collective du sport.
- Les évolutions de carrière ne permettent pas une meilleure rémunération
- Les formations sont trop souvent coûteuses (cf. tarifs BEES!).
- Les horaires de travail actuelles, ne permettent pas d'avoir une vie sociale épanouie.
- Les mentalités actuelles ne me permettent pas de monter le tir à l'arc au niveau du football (par exemple) donc les salaires des entraîneurs ne suivent pas non plus.
- les postes sont très précaires car souvent dépendant de subvention
- Les salaires diminuent et les heures sont plus nombreuses!
- Les salaires sont dérisoires par rapport à l'engagement professionnel, au coût des formations et aux responsabilités vis à vis des usagers. Je suis BEESAN, BEES Football.
- les structures sportives associatives sont tellement financées par les collectivités locales que souvent il faut faire de la politique ou ne pas faire de la politique.
- Les trois prochaines années me permettent de penser que mon activité, restera intéressante pour moi. Cependant, sans pour autant dire, quand une fois les formations que j'envisage de suivre terminer, je pense qu'il sera temps alors de trouver un emploi davantage à la hauteur de mes ambitions, de mon expérience et de ma formation.
- L'incertitude des moyens (financiers) mis à disposition des structures sportives. La non reconnaissance de nos actions départementale dans le développement des activités sportives de pleine nature, malgré des missions de service public. Ces critères laissent planer une précarité sur la professionnalisation de cet environnement.
- L'instabilité professionnelle dans les centres équestres en tant que salarié, cette dernière étant souvent due à la difficulté de réaliser au moins un équilibre financier.
- Ma carrière est faite, mon avenir c'est la retraite dans une dizaine d'années et elle sera...très maigre!!! Difficultés.
- Maintenant ingénieur je ne vais plus travailler dans le sport. Uniquement pour mon plaisir quand j'aurais le temps
- Manque de reconnaissance des diplômés au niveau de la profession, pas de valorisation. Les salaires ne suivent les exigences liées à l'emploi de ce type de poste. (Salaire SMIC).
- manque de salarié syndiqués, chacun pour soi, métier précaire, non reconnaissance de la fédération française de voile, aucune perspective d'avenir, nouvelles formations = BPJEPS inadaptée aux exigences du métier...
- Manque de temps pour remarquer quoi que ce soit.
- Manque des moyens de l'état, le sport est mal reconnu.
- Manque d'évolution.
- Manque total de reconnaissance des diplômés STAPS
- Meilleure reconnaissance professionnelle, avec une revalorisation de salaire au regard de l'investissement fourni et de la disponibilité souvent engagée.
- Même si l'association semble solide, mon emploi reste fragile et les perspectives de carrière très incertaines. Les salaires semblent bloqués et peu motivant. Enfin plus on vieillit plus on a du mal à suivre le rythme.
- Métier très agréable mais trop peu reconnu! Exige des compétences très hétéroclites.
- Mettre en place un diplôme ou équivalence pour les animateurs ayant 3 publics et qui sont tuteurs, accompagnateurs des BP et CQP, car on ne leur reconnaît pas les compétences par rapport à l'ancienneté dans le sport.
- Mon avenir au sein de l'association sportive est vraiment très incertain car les subventions allouées n'augmentent pas.

- mon avenir dépend du bon fonctionnement de mon association sur laquelle j'ai peu d'impact du fait du statut associatif, les bénévoles sont au conseil d'administrations et gère l'association qui emploie un professionnel comme des bénévoles (peu de temps, utopie peu réaliste, turn over des administrateurs au gré de leur emploi du temps etc...)
- Mon avenir passe par une multitude de compétences et d'activités dans le secteur sport mais également éducatif.
- Mon avenir professionnel au sein de la structure actuelle ne sera délogé que si une aide conséquente est versée au club ou manifestation très lucrative
- Mon avenir professionnel au sein de notre association est incertain.
- Mon avenir professionnel est derrière moi, ce n'est pas à 620 ans que je vais envisager une perspective de formation dans ma profession. Je serais vite rattrapé par l'âge.
- Mon avenir professionnel est précaire car actuellement les éducateurs sportifs sont embauchés sur des emplois précaires avec des statuts précaires.
- Mon objectif est de concilier ma vie professionnelle et privée en ayant une rémunération adaptée au coût de la vie...
- Ne plus dépendre d'association avec leur bureau directeur. Devenir associer pour participer et faire évoluer l'entreprise.
- Néant
- Non reconnaissance par mes pairs.
- Non, mon avenir est plutôt derrière moi. Je suis presque en fin de carrière
- Non (40 réponses).
- Notre activité est certes physique mais par sa non compétitivité elle sort un peu du cadre trop figé qui régie les pratiques sportives en France. Notre activité souffre du manque d'intérêt du ministère envers elle. Nous sommes dans une situation précaire que Mme la ministre peut rendre facilement beaucoup plus simple.
- Notre métier manque parfois de reconnaissance alors qu'il demande des qualités pédagogiques, psychologiques et physiques importantes et rares. Nous avons un rôle préventif et d'éducation à la santé de notre corps.
- Notre métier n'est pas assez reconnu et notre avenir professionnel reste incertain malgré la convention collective sportive.
- Nous avons peur en temps que diplômés d'état que nos diplômes se dévalorisent par la création d'autres diplômes sur le marché. . Mon cas est spécifique car l'encadrement sportif est une activité secondaire.
- Nous permet malgré une remise à niveau tous les ans d'avoir contact avec des autres professeurs de sport, médecin Bio...
- Nous sommes des précurseurs
- NSP
- Obtenir un BPJEPS, par une VAE que je suis en train de terminer.
- On est en train de supprimer le secteur sportif.
- On est mal barrés !!!!! Pour enseigner les scolaires, il faut être titulaire de l'ETAPS ce qui aujourd'hui est difficilement à portée de main! Manque de postes et niveau trop élevé!!
- On nous demande aussi à nous de devenir de plus en plus "pro", alors que notre secteur (Gymnastique volontaire) s'adresse à des bénévoles au départ. Les formations ne sont pas gratuites!!!
- Parler d'avenir professionnel est difficile lorsqu'on voit les problèmes que nous rencontrons pour pouvoir évoluer par le biais de la formation continue et pourtant nous sommes demandeurs de formations.
- Pas assez de passerelles du sport vers la filière administrative
- pas assez de reconnaissance du métier par la société civile
- Pas assez reconnu malgré les diplômes obtenus.
- Pas d'avenir professionnel, aucune perspective, le milieu professionnel sportif est une calamité!
- Pas d'avenir.
- Pas de reconnaissance d'ancienneté.
- Pas de reconversion après une "usure" physique.
- Pas très optimiste sur l'avenir...Malgré l'établissement d'une convention collective.
- Pendant quelques temps mon avenir va être beaucoup dépendant de l'aide de nombreuses personnes et organismes.
- Perspectives de carrière difficiles. Manque d'informations, de conseils, d'orientation et de bilan des perspectives.
- Peu d'associations font évoluer les postes d'éducateurs sportifs par méconnaissances des évolutions, de plus les associations prennent parfois en compte des décisions politiques avant les décisions sportives (selon les statuts qui mettent des élus en membres de droit)
- peu d'avenir et de profil de carrières
- Peu de débouchés après une carrière dans l'animation, l'enseignement et la gestion d'une structure sportive (base nautique). Ces statuts de non employeurs (bénévoles) peuvent être un frein dans nos filières.
- peu de perspectives d'avenir en dehors de répéter inlassablement les mêmes consignes et sorties.
- peu d'évolution de salaire pénibilité du travail avec l'âge et les blessures liées a la pratique de l'activité peu d'évolution possible au sein de son club
- Peut-on continuer à animer après 50 ans? Et dans les mêmes conditions, déplacements non payés...
- Physiquement je ne pourrais pas arriver jusqu'à l'âge de la retraite. Je suis à 23 heures de cours collectifs hebdomadaire.
- Plus de lisibilité au niveau de la politique ministérielle.
- Plus de reconnaissance par rapport au reste du STAFF technique.
- Plus de réunion avec les profs de sport (mon employeur) pour envisager des évolutions de carrière et répondre aux questions que l'on se pose.
- Plus on vieillit et moins on a d'espoir de trouver un poste d'entraîneur valable.
- plutôt négatif dans le sens que l'on exploite au maximum les personnes qui travaillent dans ces filières.....
- Pour envisager un avenir professionnel serein, il faut sans cesse chercher à se diversifier, à se former, à s'améliorer, ce qui demande beaucoup d'énergie.
- pour le moment ça va car il y a des licenciés, mais si demain plus personne ne fait de judo cela sera très difficile. Le fait d'avoir le stress tous les ans sur le nombre d'inscription est difficile.
- Pour les professeurs, il serait bon d'envisager une retraite plus tôt. Nous sommes excessivement sollicités et la fatigue se fait ressentir.
- Pour l'instant cela me convient, j'ai une vie familiale à côté et je peux me consacrer aux deux.

- Pour l'instant, avenir professionnel incertain.
- Pour survivre et espérer un minimum de pérennité, il est nécessaire de cumuler diplômes de haut niveau, expérience variée et importante, sacrifices importants sur le plan personnel...
- Précarité
- Précarité d'emploi (CDD renouvelable chaque année) dans le secteur associatif. Salaire en de ça du niveau de formation et des diplômes acquis. Difficulté de se mettre en perspective de carrière dans le secteur sportif de compétition des sports mineurs.
- Précarité, perspectives peu encourageantes. La retraite est inquiétante.
- Problème des salaires instables, lors des vacances scolaires pas de salaire! Et beaucoup de déplacement.
- Profession peu reconnue par les responsables et qui souffre de la mauvaise gestion des cours d'eau en France et des atteintes dues aux pollutions et étiages sévères provoqués par les barrages.
- Que chaque salarié soit protégé par une convention collective digne de ce nom! Que l'argent arrête d'être le vecteur principal dans le sport! Que l'amateurisme retrouve sa place, face au professionnalisme
- Que le ministère ou une personne du ministère décide d'assumer ses responsabilités et tranche sur le devenir de mon activité de grimpeur encadrant dans les arbres (accrobranche)
- Que vont devenir les BEESAN par rapport aux BP qui vont sortir
- Quelle évolution pour les entraîneurs qui veulent travailler dans le sport sans passer par le terrain...Il y a peu de postes pour la formation et les reconversions sont difficiles.
- Quelles perspectives d'avenir avec les stages? Quelles possibilités de carrière "évolution"?
- Quelques inquiétudes sur la vie associative et sa fragilité sur le long terme en tant qu'employeur.
- Recherche d'un poste avec plus d'autonomie et plus de compétences exploitées par rapport à mon niveau d'étude.
- Reconnaissance de l'éducateur médico sportif et attente d'un statut réel de l'EM Sportif.
- Reconversion à envisager vers 50 ans.
- Reconvertie à l'âge de 44 ans, je n'avais fait du sport que dans ma jeunesse, certes je suis fatiguée surtout après les cours du soir de renforcement musculaire et cardio mais épanouie.
- Regret que nos employeurs soient des bénévoles (manquent de dynamisme d'entreprise et des compétences nécessaires).
- relation avec les publics de plus en plus difficile et insatisfaisante
- Renforcer l'autonomie et gagner plus d'argent en faisant qu'une seule activité.
- reste en emploi précaire et peu reconnu par l'ensemble du public
- rester dans le milieu du sport, quelque soit le métier car le sport c'est ma vie et c'est l'école de la vie
- revalorisation de la grille des salaires et diminutions des charges pour les employeurs
- Se repositionner sur le cadre juridique de l'association loi 1901. Et éventuellement faire évoluer ce cadre.
- Secteur bouché, trop de petit contrat, beaucoup d'heures mal rémunérées, trop d'employeurs, et pas le temps de s'adapter.
- Si j'avais un conseil à donner: il faut bien réfléchir à son orientation. Ne pas forcément décider trop rapidement de faire de sa passion, son métier... Dans le milieu associatif ça devient très présent, alors qu'on a peu de moyen et de reconnaissance!
- Si je souhaite changer d'entreprise dans les 3 prochaines années, c'est pour tenter de changer ma chance dans le privé. Le milieu associatif manque trop de professionnalisme de la part des dirigeants.
- si le BEES n'est plus reconnu, le risque de concurrence peut tuer l'activité, et la possibilité d'en vivre
- si le corps résiste, l'avenir est fleurissant
- Si l'état juge bon que la population fasse du sport, alors il serait bon de subventionner un poste dans chaque association sportive. cela fait plus de 10 ans que des questionnaires circulent avec toujours les mêmes questions. alors je vous conseille de vous réunir une bonne fois pour toute et de proposer des solutions. réels avec un suivi. cela vous évitera de refaire un questionnaire identique l'an prochain.
- Si mon employeur avait moins de charges, il pourrait augmenter mon salaire!
- Si un examen est nécessaire dans notre domaine, les conditions et les écoles qui préparent à cet examen semblent peu objectives et la formation trop chère pour un métier BEPJEPS sport auto, qui indépendamment de la sécurité routière fera vivre très peu de gens en France.
- Situation désespérante. Malgré des années de travail, je n'ai même pas le droit à l'arrêt maladie (manque d'heures) et au chômage sans aucune rémunération lors des vacances scolaires.
- Souvent floue et peu sécurisée, convention collective mal adaptée à la réalité du terrain
- Statut trop précaire. Les tâches ne sont pas diversifiées.
- suite du 47. le niveau de rémunération est lié au nombre d'adhérents. si on ne suit pas les compétiteurs le week-end, ces éléments dynamiques quittent le club, cela entraîne à moyen terme une baisse des licenciés car ces rares compétiteurs dynamisent le groupe. les professeurs doivent donc travailler le week-end gratuitement pour ne pas à moyen terme voir le nombre d'adhérents diminuer.
- Système associatif ridicule excluant les dirigeants compétents ou performants
- Système et environnement déprécié dû à des dirigeants arrogants et incompétents.
- Titulaire de licence STAPS APA niveau 2, je ne suis pas reconnu à ce niveau au sein de l'ADAPEI 49 alors qu'une autre personne de la même association l'est???
- Travail avec des horaires difficiles (tard le soir, vers 22H et le WE).
- Travail passionnant mais TRES prenant...
- Travail très satisfaisant du point de vue de l'autonomie et de l'intérêt, mais très mal rémunéré et toujours précaire...
- Très bonne ambiance de travail et contact avec le public excellent.
- Très dommage que les brevets fédéraux soient maintenant assimilés à des brevets d'Etat! La formation et le sérieux du brevet n'ont rien de commun! Les mêmes lieux d'exercice devraient être interdits.
- Très peu d'entraîneurs de plus de 40 ans....inquiétant non?



- Très peu d'évolution possible car peu de niveau de hiérarchisation. Le sport ne vit que par les subventions, qui lui sont versés, pas autosuffisant.
- trop de contraintes en fonction des conditions météorologiques. certaines saisons sont très difficiles. mon avenir professionnel peut s'arrêter dans le cas de blessures
- Trop de réglementation et les formations pour l'encadrement des APS sont trop contraignantes.
- Un plein temps chez un enseignant d'EPS c'est 21 h dont 3 heures AS. Professeur de tennis, nous sommes des vacataires, nous avons en moyenne 30 semaines de cours x par X heures par semaine, aussi je souhaiterais faire moins d'heures par semaines et plus de semaines de travail. Pour nous c'est quoi un plein temps ? et de prendre en considération le travail hors terrain.
- un salaire adapté aux diplômés et aux responsabilités. une aide de l'état aux asso qui embauchent pour assurer une formation digne de ce nom....
- une augmentation des licenciés, car j'espère être au moins à 30h par semaine pour septembre 2008
- Une difficulté grandissante sur le marché à conjuguer qualité et rentabilité, et reconnaissance.
- Une espérance de pérennisation.
- Une meilleure relation entre le Ministère de la jeunesse, du sport et de l'éducation nationale (reconnaissance des compétences/ travail d'éducation auprès des jeunes/ rémunérations/ approche pédagogiques supérieur qualitativement jeunesse et sport).
- Une vie formidable!!
- Vivre du sport, c'est avant tout la passion. Elle n'est pas inusable alors mieux vaut anticiper cette baisse pour laisser la place aux jeunes et filer vers d'autres secteurs plus calme... Ne pas se retrouver par défaut dans un métier du sport...sinon c'est la catastrophe !
- Voir réponse au dessus. Les aides de l'état étant nulles à la fin d'un contrat emploi jeune que vont faire les associations sportives pour pérenniser les éducateurs sportifs et le poste.
- vu le nombre d'heures effectuées, la rémunération est faible
- Vu les perspectives peu réjouissantes, je pense que ma carrière s'arrêtera dans un avenir proche (moins de 2 ans) alors que je viens d'obtenir mon BEES... dommage... que de temps et d'énergie perdus!
- Vu les recours juridiques incessants auxquels je suis exposé dans l'exercice de mes missions, j'envisage une reconversion professionnelle.







**26. Si oui, laquelle (ou lesquelles) ?**

.....

**27. En dehors de votre activité sportive, assurez-vous d'autres fonctions dans votre entreprise ?**

*Plusieurs réponses possibles*

- Fonction de développement des activités
- Fonctions de communication
- Fonctions d'encadrement de salariés
- Fonction de gestion administration de l'entreprise
- Autre (précisez) : .....
- Je n'assume pas d'autres fonctions

**28. Quel est le statut de votre employeur principal ?**

- Association sportive
- Entreprise privée à but lucratif (société sportive,...)
- Collectivité territoriale
- Services de l'État
- Profession sport ou autre type de groupement d'employeurs
- Autre : .....

**29. Quelle est la convention collective dont relève votre employeur principal ?**

- Sport
- Animation
- Centres équestres
- Tourisme
- Espaces de loisirs
- Mon employeur ne relève d'aucune convention collective
- Je ne sais pas
- Autre (précisez).....

**30. Quel est le nombre de salariés de votre employeur principal ?**

- 1 à 2 salariés
- 3 à 9 salariés
- 10 à 19 salariés
- 20 salariés et plus
- Je ne sais pas

---

**VOTRE FORMATION**

**31. Quel est votre niveau de formation générale ?**

- Collège
- Niveau CAP ou BEP
- Niveau 2<sup>nd</sup>e ou 1<sup>re</sup>
- Niveau bac
- Bac
- Bac+2
- Bac+ 3 et plus

**32. Parmi les diplômes professionnels ci-dessous, duquel (ou desquels) êtes-vous titulaire ?**

- Aucun diplôme
- Brevet fédéral non homologué
- Brevet fédéral homologué
- BAPAAT
- BP JEPS
- BEATEP
- DEFA
- BEES 1<sup>er</sup> degré
- BEES 2<sup>e</sup> degré
- BEES 3<sup>e</sup> degré
- DEUST et DEUG STAPS
- Licence STAPS
- Maîtrise et 3<sup>e</sup> cycle STAPS
- Autre diplôme du sport (*précisez*)  
.....

**33. Etes-vous passé par une filière de formation sportive ?**

- Centre de formation
- Sport étude
- Pôle
- Autres : .....
- Je ne suis passé par aucune filière de formation

**34. Estimez-vous que votre parcours de formation vous a bien préparé à l'exercice de votre emploi actuel ?**

- Oui, parfaitement
- Oui, moyennement
- Non, pas réellement
- Non, pas du tout

**35. Pour quelles raisons ?**

.....

**36. Avez-vous suivi une formation professionnelle continue dans le secteur du sport au cours des cinq dernières années?**

- Oui
- Non

**37. Si oui, combien de formations avez-vous suivies ?**

- 1 formation
- 2 formations
- 3 et plus

**38. Quel volume horaire total représente cette (ou ces) session(s) de formation ? |\_|\_|\_|**

---

## VOS ATTENTES PROFESSIONNELLES

### 39. Envisagez-vous de suivre une formation dans les trois prochaines années ?

- Oui  Non (si non, rendez-vous directement à la question 42)

### 40. Si oui, quelle formation envisagez-vous ?

- .....

### 41. ... et pour quelle(s) raison(s) ?

- En vue d'un changement de poste  Pour m'adapter aux évolutions professionnelles  
 En vue d'un changement d'employeur  En vue d'une reconversion  
 En vue d'un enrichissement personnel  Autres (précisez) : .....

### 42. Si vous ne l'envisagez pas, pour quelles raisons ?

Choisissez 3 réponses et classez-les par ordre de préférence |\_\_|\_\_|\_\_| (Exemple : 7/4/1)

- Manque de formations adaptées à mes besoins  
 Manque de disponibilité en temps  
 Maîtrise satisfaisante des savoirs et techniques  
 Non prise en charge financière de la formation  
 Manque d'information sur l'offre de formation existante  
 Éloignement géographique  
 Autre (précisez) : .....

### 43. Envisagez-vous de demander à bénéficier prochainement ? (*plusieurs réponses possibles*)

- D'un CIF (Congé Individuel de Formation)  D'une validation de vos acquis et de l'expérience (VAE)  
 D'un DIF (Droit Individuel à la Formation)  D'une période de professionnalisation  
 D'un bilan de compétences  Autre : .....

### 44. Dans les 3 prochaines années, souhaitez-vous... (*plusieurs réponses possibles*)

- Conserver le même emploi dans la même entreprise  Réduire mon nombre d'employeurs  
 Changer d'emploi ou de poste dans mon entreprise  Augmenter le nombre d'heures dans le sport  
 Changer d'entreprise au sein du secteur sport  Diminuer le nombre d'heures dans le sport  
 Quitter le secteur du sport  Je ne sais pas  
 Augmenter le nombre d'employeurs

### 45. Si vous envisagez de quitter le secteur, pour quelle(s) raison(s) ? (*plusieurs réponses possibles*)

- Salaires jugés insuffisants  
 Absence de carrière  
 Lassitude du métier  
 Inaptitude physique  
 Rythme et horaires de travail  
 Précarité du statut  
 Age  
 Fin de carrière  
 Autres (précisez) .....

**46. Dans l'exercice de votre métier, quelles sont vos sources de satisfaction ou d'insatisfaction ?**

Indiquez vos réponses par une croix	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait	Non concerné
Conditions de travail					
Conditions de vie					
Contact avec le public					
Contenu du travail					
Degré d'autonomie					
Diversité des tâches à effectuer					
Niveau de rémunération					
Perspectives de carrière					
Reconnaissance sociale de votre métier					
Relations de travail avec les collègues					
Sécurité de l'emploi					

**47. Selon vous, quelles sont les principales évolutions que connaît actuellement votre métier ?**

.....  
 .....  
 .....

**48. Avez-vous d'autres remarques à formuler sur votre carrière ou votre avenir professionnel ?**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

**PARTIE RESERVÉE AUX TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS**

**49. Votre code NAF (code figurant sur votre bordereau URSSAF) : I\_\_I\_\_I\_\_I**

**50. Pour quelles raisons êtes-vous travailleur indépendant...**

- C'est le statut le plus courant pour mon activité
- Par défaut
- Par choix personnel
- Pour pouvoir exercer plusieurs activités (sport + autre)
- Pour une autre raison (précisez) : .....

**51. Quelle discipline sportive encadrez-vous ?**

.....

**52. Pour combien d'entreprises différentes avez-vous travaillé en 2006 ?**

I\_\_I\_\_I